

PLAN DE VIGILANCE 2023

5^{ème} édition

Mai 2024

Life Is On

Schneider Electric

Plan de vigilance - 2023

1 – Introduction

1.1 Objectif, mission et ambition de Schneider Electric pour exercer une influence	5
1.2 Politiques	7
1.3 Devoir de vigilance	8

2 - Gouvernance et parties prenantes

2.1 Gouvernance globale	10
2.2 Comité Devoir de Vigilance	11
2.2.1 Composition	11
2.2.2 Responsabilités et fréquence des réunions	11
2.3 Relations avec les parties prenantes et résultats	12
2.4 Système d'alerte	14
2.4.1 Trust Line : Notre système d'alerte	14

3 - Périmètre et modèles économique

3.1 Empreinte carbone de Schneider Electric	16
3.2 Chaîne de valeur et canaux d'accès au marché	16
3.3 Devoir de vigilance - scope	18

4 - Cartographie des risques

4.1 Méthodologie	20
4.1.1 Méthodologie globale	20
4.1.2 Catégories de risques	20
4.1.3 Localisations des risques	20
4.1.4 Évaluation et échelle des risques	21
4.2 Matrice de risque	21
4.3 Résumé et commentaires sur les principaux risques de vigilance	22
4.4 Évolution de l'évaluation des risques (par rapport à 2022)	24

5 - Actions

5.1 Au sein de Schneider Electric (tableau récapitulatif)	26
5.1.1 Introduction	26
5.1.2 Droits Humains - Risques liés au lieu de travail décent	27
5.1.3 Droits Humains - Risques pour la santé et la sécurité	33
5.1.4 Risques environnementaux	34

Plan de vigilance - 2023

5.1.5	Risques liés à la conduite éthique des affaires	37	5.3.6	Impact	51
5.1.6	Sécurité de l'offre	38	5.3.7	Mesures supplémentaires concernant les fournisseurs	51
5.1.7	Confidentialité des données et cybersécurité	39	5.4	Relations avec les sous-traitants intervenant sur des projets clients	52
5.2	Lutter contre le changement climatique en étant précurseur décarbonation	40	5.4.1	Environnement d'exécution des projet	52
5.2.1	Engagements climatique	40	5.4.2	Risques et opportunités	52
5.2.2	Gouvernance en matière de climat	40	5.4.3	Politique et gouvernance du groupe	52
5.2.3	Scénario climatique intégré dans la Stratégie de Schneider Electric	41	5.4.4	Actions et impact	53
5.2.4	Émissions de gaz à effet de serre - Empreinte et objectifs	41	5.5	Communautés locales	54
5.2.5	Actions concrètes dans notre écosystème	44	5.5.1	Contexte	54
5.2.6	Evaluation de l'empreinte biodiversité	47	5.5.2	Risques et opportunités	54
5.3	Vigilance à l'égard des fournisseurs	48	5.5.3	Gouvernance	54
5.3.1	Catégories de risques des fournisseurs et plan d'audit	48	5.5.4	Communautés vivant autour des sites de Schneider Electric	54
5.3.2	Plan global	49	5.5.5	Communautés vivant autour des sites de projets clients de Schneider Electric	56
5.3.3	Audits sur site	49	6 - Perspectives		59
5.3.4	Auto-évaluation à distance	50	7 - Tableau de correspondance		60
5.3.5	Mesures de correction et d'atténuation	50			



1 Introduction



1.1 Objectif, mission et ambition de Schneider Electric pour exercer une influence

Schneider Electric a pour objectif de permettre à chacun de tirer le meilleur parti de son énergie et de ses ressources afin de concilier progrès et durabilité pour tous. Chez Schneider Electric, nous appelons cela **LIFE IS ON**.

Notre mission est d'être votre partenaire digital, au service de votre développement et de votre efficacité.

Nous menons la transformation digitale en intégrant des technologies de pointe dans le domaine des processus et de l'énergie, en connectant des produits, des contrôles, des logiciels et services, à travers le cycle de vie complet, permettant une gestion intégrée des entreprises, pour le résidentiel, les bâtiments, les centres de données, les infrastructures et les industries.

Nous pensons que l'accès à l'énergie et au numérique est un droit humain fondamental.

Notre génération fait face à un changement considérable dans la transition énergétique et la révolution industrielle catalysées par un monde plus électrique. L'électricité est le meilleur vecteur de décarbonation, en plus d'être le plus efficace ; en associant une approche d'économie circulaire, nous obtiendrons un impact positif sur le climat dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Une entreprise intégrée. Nous sommes la plus locale des entreprises mondiales. Notre approche multi-hub est un élément clé pour offrir plus de résilience, de flexibilité et de proximité à nos clients et fournisseurs.

Nous sommes une entreprise à impact ; cela signifie que le développement durable est au cœur de tout ce que nous faisons, conformément à notre raison d'être. Chez Schneider Electric, nous sommes fiers d'être une « entreprise à impact », car le développement durable n'informe pas seulement sur ce que nous faisons, il oriente la prise de décision de l'entreprise. Cela implique une certaine responsabilité de partager nos apprentissages et de continuer à élever la barre. Nous sommes une entreprise à impact, convaincue que pour être durables, nous devons être performants, et inversement. Pour produire des impacts durables, nous devons associer une rentabilité solide à des pratiques de pointe dans toutes les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Parallèlement, cet impact positif soutient la résilience à long terme de l'entreprise, car nous attirons de nouveaux clients, investisseurs et talents.

Nos impacts sur le développement durable et nos activités convergent pour agir avec détermination pour le climat et pour un monde socialement équitable, tout en offrant des solutions à nos clients en matière de développement durable et d'efficacité. Nous embarquons les parties prenantes de notre écosystème, de nos employés à nos partenaires, en passant par nos clients et les communautés et institutions locales. Basés sur la confiance, notre modèle opérationnel unique avec son approche multi-hub est conçu pour avoir un impact au niveau mondial et au niveau local. Notre culture s'appuie sur de fortes valeurs humaines et de leadership, permettant ainsi à tous les collaborateurs de faire de Schneider Electric une grande entreprise.

1 Bien faire pour faire le bien et vice-versa



Performance

La fondation pour bien agir



Business

Faire partie de la solution



ESG

Dans toutes ses dimensions

2 Rassembler tout le monde



Modèle et culture

Visant l'impact au niveau mondial et local



Toutes les parties prenantes

Dans votre écosystème

Nos engagements en matière de développement durable à l'horizon 2025

En réponse aux transformations sociétales, économiques et écologiques mondiales, aux attentes de ses parties prenantes et conformément à son objectif et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, Schneider Electric a pris six engagements à long terme. En suivant ses performances en matière de développement durable et en publiant ses résultats trimestriels, Schneider Electric respecte ses engagements envers les ODD et les leaders du secteur en matière de responsabilité sociale des entreprises.



1.1 Objectif, mission et ambition de Schneider Electric pour exercer une influence

Agir pour un monde respectueux du climat

en investissant et en développant continuellement des solutions innovantes pour réduire les émissions carbone conformément à notre engagement pour le climat.



Optimiser les ressources

en adoptant un comportement responsable et en utilisant au mieux les technologies numériques pour préserver la planète.



Agir dans le respect de nos principes de confiance

en appliquant à nous-mêmes, et à ceux qui nous entourent des normes sociales, de gouvernance et d'éthique exigeantes.



Créer des opportunités égales

en veillant à ce que chacun de nos collaborateurs soit valorisé et bénéficie d'un environnement de travail inclusif pour se développer et donner le meilleur de lui-même.



Exploiter la puissance de toutes les générations

en favorisant l'apprentissage, la formation et le développement des compétences de chaque génération pour ouvrir la voie aux générations suivantes.



Dynamiser les communautés locales

en encourageant les initiatives locales et en permettant aux individus et aux partenaires de faire du développement durable une réalité pour tous.



Nos outils de transformation uniques

L'exécution de la stratégie de développement durable 2021-2025 du Groupe est suivie par le biais d'indicateurs de performance clés (KPI) quantitatifs, sous deux outils complémentaires : Schneider Sustainability Impact (SSI) et Schneider Sustainability Essentials (SSE). Collectivement, les 11 programmes mondiaux SSI et leur impact local, ainsi que les 25 programmes SSE, constituent la feuille de route du Groupe en matière de durabilité à court terme et sa contribution aux 17 ODD des Nations Unies.

Le SSI traduit nos six engagements à long terme dans une série de onze programmes hautement transformateurs et innovants, suivant notre stratégie de développement durable 2021-2025. Le SSI est un tableau de bord qui démontre que des changements rapides et radicaux pour un monde plus durable sont possibles sur des sujets divers et complexes. Les programmes sont suivis et leurs performances sont publiées trimestriellement, auditées annuellement et liées à des plans de rémunération à court terme pour plus de 64 000 salariés.

Le volet « local » vient s'ajouter au programme 2021-2025 : il vise à déployer des actions locales sur plus de 100 marchés où le Groupe est présent, afin de mieux donner aux dirigeants et aux collaborateurs les moyens d'influer localement de manière significative.

Le SSE reflète les mesures d'amélioration continue prises par le Groupe, en complément de SSI. Ce nouvel outil apporte un équilibre entre les plans de transformation innovants du SSI et la nécessité de continuer à progresser sur d'autres programmes à long terme.



Schneider Sustainability Impact				
6 Engagements à long terme	11+1 objectifs pour 2021-2025	Référence ⁽¹⁾	Progrès 2023 ⁽²⁾	Objectif 2025
Climat 	1. Développer nos revenus avec un impact positif pour l'environnement ⁽³⁾	2019 : 70 %	74%	80 %
	2. Aider nos clients à économiser et à éviter des millions de tonnes de CO ₂	2020 : 263 M	553M	800 M
	3. S'assurer que 1 000 fournisseurs majeurs réduisent leurs propres émissions de CO ₂	2020 : 0 %	27%	50 %
Ressources 	4. Augmenter la part de matières premières durables dans nos produits	2020 : 7 %	29%	50 %
	5. Retirer de nos emballages primaires et secondaires les plastiques à usage unique et utiliser du carton recyclé	2020 : 13 %	63%	100 %
Charte 	6. Garantir que nos fournisseurs stratégiques assurent un travail décent à leurs salariés	2022 : 1 %	21%	100 %
	7. Mesurer le niveau de confiance de nos collaborateurs pour signaler des comportements non éthiques	2021 : 81 %	+1pt	+10 pts
Égalité 	8. Accroître la diversité femme/homme, de l'embauche (50 %), aux managers juniors et intermédiaires (40 %), et aux équipes de dirigeants (30 %)	2020 : 41/23/24	41/28/29	50/40/30
	9. Apporter l'accès à une électricité verte pour 50 millions de personnes	2020 : 30 M	+16.6M	50 M
Génération 	10. Doubler les opportunités de recrutement des stagiaires, alternants et jeunes diplômés	2019 : 4 939	x1.52	x2,00
	11. Former des personnes à la gestion de l'énergie	2020 : 281 737	578,709	1 M
Local	+1. Engager nos Présidents de pays et de zones à définir des programmes locaux impactant leurs communautés	2020 : 0 %	100%	100 %

(1) L'année de référence est indiquée en regard de la performance de référence de chaque SSI.
 (2) Chaque année, Schneider Electric obtient un niveau d'assurance « modérée » d'un organisme tiers indépendant (OTI) sur la méthodologie et les progrès atteints pour tous les indicateurs du SSI et du SSE (sauf SSI #+1 et SSE #12 en 2023), conformément à la norme d'assurance ISAE 3000 (voir le rapport de l'OTI à la page 302). En outre, SSI #8, SSE #3, SSE #5 et SSE #14 ont obtenu un niveau d'assurance « raisonnable » en 2023. Veuillez consulter la page 266 pour la présentation méthodologique de chaque indicateur. Les résultats de 2023 sont également abordés plus en détail dans chaque section du présent rapport.
 (3) Selon la définition et la méthodologie de Schneider Electric. Pour les exigences de déclaration en vertu du règlement taxonomique européen, veuillez vous reporter aux pages 277 à 293.



1.2 Politiques

Charte de confiance - Code de conduite de notre entreprise

Les principes de responsabilité de Schneider Electric sont inscrits dans la Charte de Confiance, le Code de conduite de notre entreprise, qui témoigne de notre engagement en matière d'éthique, de sécurité, de développement durable, de qualité et de cybersécurité. Les sections de la Charte de confidentialité décrivent clairement les choses à faire et à ne pas faire et fournissent des références claires aux politiques et procédures pertinentes de l'entreprise, qui sont adaptées pour répondre aux exigences légales locales si nécessaire.

La Charte de Confiance sous-tend tous les aspects de notre activité, ainsi que notre volonté de se comporter et de répondre de manière respectueuse et de bonne foi à toutes nos parties prenantes. Elle s'applique à toute personne travaillant chez Schneider Electric ou dans l'une de nos filiales. Elle est disponible publiquement sur notre site Web dans plus de 30 langues.

Notre politique globale en matière de droits humains

Fin 2022, Schneider Electric a publié la deuxième version de sa Politique mondiale en matière de droits humains. L'entreprise entend accroître ses engagements en exposant clairement sa position sur les nouveaux défis tels que les travailleurs migrants et l'intelligence artificielle. Cette politique confirme l'engagement du Groupe à oeuvrer pour le respect de tous les droits humains internationalement reconnus et à faire en sorte que les droits humains soient respectés pour tous, partout, toujours. Elle comprend huit nouveaux thèmes : le respect et la dignité, les droits humains dans le cyberspace, les travailleurs migrants, les conflits miniers, les relations intergénérationnelles, la solidarité, les activités en matière de droits humains au sein de la chaîne d'approvisionnement du Groupe, l'espace civique, les défenseurs des droits humains et l'accès à un environnement sain. Le déploiement complet a été achevé en 2023 et la création d'un apprentissage en ligne est prévue pour 2024. La politique est disponible en 9 langues. En 2023, dans le cadre du déploiement de la politique des droits de l'homme et en liaison avec la vision de Schneider Electric, le Groupe a décidé d'inclure un point sur les travailleurs migrants. S'inspirant des « Principes de Dhaka pour migrer dans la dignité », Schneider Electric a publié des directives internes pour les travailleurs migrants. Le document fournit un cadre qui aidera les équipes de Schneider Electric, ainsi que les partenaires tels que les agences de recrutement, à s'assurer que tout travailleur migrant lié à Schneider Electric est protégé contre toute maltraitance ou malversation.

Voici la liste de nos principales politiques :

Politiques			
Catégories de risques	Sous-catégories de risque (le cas échéant)	Public	Interne
Droits humains	Travail décent	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le harcèlement Droits humains Diversité et inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> Flexibilité au travail Avantages mondiaux Congé familial
	Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Santé et sécurité Droits humains 	
Environnement	Pollution et substances spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Politique environnementale 	
	Déchets et circularité	<ul style="list-style-type: none"> Politique environnementale 	
	Énergie, CO ₂ et GES	<ul style="list-style-type: none"> Politique énergétique 	
Éthique	Conduite éthique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite anti-corruption Politique de philanthropie 	<ul style="list-style-type: none"> Conflit d'intérêts Contrôle des exportations Droit de la concurrence Agent commercial
	Système d'alerte, protection et absence de représailles		<ul style="list-style-type: none"> Alerte interne Gestion des dossiers et enquête
sécurité de l'offre		<ul style="list-style-type: none"> Qualité 	
Confidentialité des données et cybersécurité		<ul style="list-style-type: none"> Confidentialité des données 	<ul style="list-style-type: none"> Charte des données Cybersécurité pour les produits et les systèmes ~30 autres stratégies spécifiques
Fournisseurs		<ul style="list-style-type: none"> Guide du fournisseur Code de conduite des fournisseurs 	



1.3 Devoir de vigilance

En 2017, Schneider Electric a commencé à mettre en oeuvre un plan de vigilance couvrant ses activités commerciales ainsi que celles de ses fournisseurs et sous-traitants afin de prévenir les impacts négatifs sur les personnes ou la planète au sein de sa chaîne de valeur. Depuis lors, ce plan de vigilance a été continuellement renforcé afin de devenir un plan d'atténuation des risques de bout en bout,

Schneider Electric a pour ambition d'être une entreprise éthique.

Nos valeurs façonnent la manière dont nous traitons avec nos nombreux clients, partenaires, fournisseurs et communautés à travers le monde. Elles nous informent sur la manière dont nous protégeons et promovons les droits humains et guident notre désir d'avoir un impact positif sur la planète et l'environnement. Le plan de vigilance du Groupe reflète cette ambition. Il est également conforme aux dispositions de la loi française de 2017 sur le devoir de vigilance des entreprises et a été adapté pour se conformer à la loi norvégienne sur le devoir de vigilance et à la loi allemande de 2023 également. Le plan comprend :

- Une analyse des risques, spécifique aux risques que Schneider Electric est susceptible de poser sur son écosystème et sur l'environnement
- Un bilan des principales actions mises en oeuvre pour corriger ces risques ou les atténuer
- Un système d'alerte appelé « Trust Line »
- Une gouvernance spécifique à la vigilance

Le plan de vigilance que vous êtes en train de lire a pour objectif d'expliquer le contexte commercial de Schneider Electric, de décrire le système de gouvernance qui prend en charge le devoir de vigilance et d'examiner les principaux risques et actions pour aider à atténuer ou à prévenir ces risques. Ce document a pour objectif de rester compact et synthétique, et n'inclut donc pas d'examen détaillé des sujets mentionnés. Les lecteurs souhaitant obtenir des informations supplémentaires peuvent consulter le rapport annuel de Schneider Electric (disponible sur notre site Web : <https://www.se.com/ww/en/about-us/investor-relations/regulatory-information/annual-reports.jsp>) ou nous contacter directement.





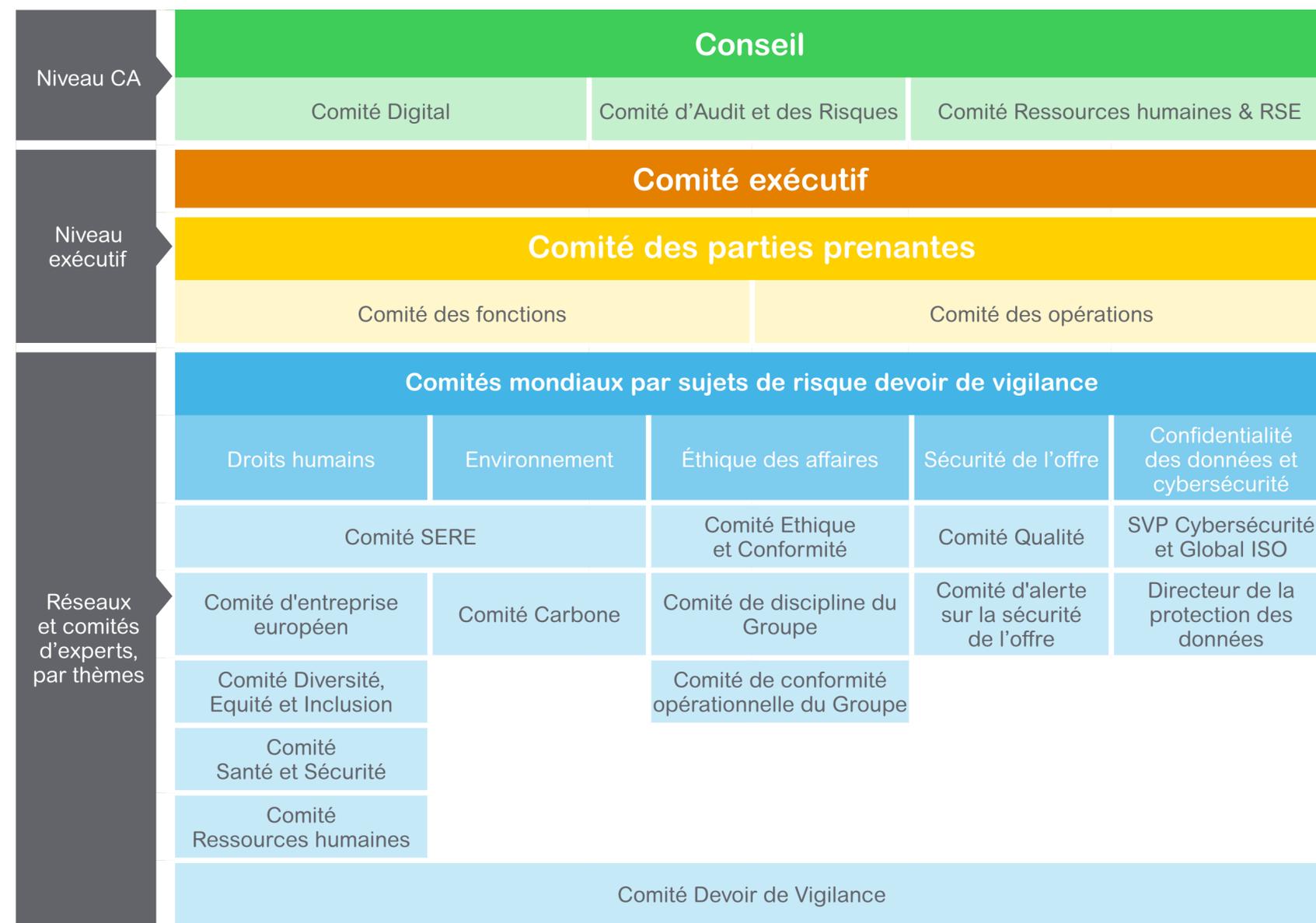
2 | Gouvernance et parties prenantes



2.1 Gouvernance globale

Schneider Electric a mis en place une gouvernance dédiée au devoir de vigilance, avec des instances robustes impliquant tous les niveaux de l'entreprise, du conseil d'administration aux comités exécutifs et d'experts.

- Conseil d'administration :** Le Conseil, composé de 17 administrateurs, définit les fonctions, les missions et les ressources de ses cinq comités. Plusieurs sujets traités dans le plan de vigilance sont inclus dans les travaux des instances suivantes : Comité Digital (cybersécurité), Comité d'Audit et des Risques (programme d'éthique et de conformité, et cybersécurité), Comité des Ressources Humaines et des rémunérations et Comité de gouvernance, Comité des nominations et de la durabilité (questions RH et stratégie de développement durable).
- Comité exécutif :** Le comité exécutif est composé de 17 membres. Ils participent activement aux différentes définitions des politiques et à la mise en oeuvre des actions, dont certaines sont directement ou indirectement liées au comité des fonctions.
- Comité des parties prenantes :** Renforcer davantage la gouvernance du développement durable grâce à des informations externes solides. Le Comité est composé de 9 membres externes et a pour mission de superviser la réalisation des engagements à long et court terme pris par Schneider Electric conformément à son objectif et à sa stratégie de développement durable.
- Comités du réseau et d'experts :** Pour définir la stratégie de Schneider Electric en matière de développement durable, y compris les sujets abordés dans notre plan de vigilance, et mettre en oeuvre cette stratégie, Schneider Electric a créé plusieurs comités réunissant des experts et des membres du comité exécutif. Le comité directeur du devoir de vigilance est l'un de ces comités et se concentre sur le déploiement du plan de vigilance. Il est présidé par un membre du Comité exécutif.



2.2 Comité Devoir de Vigilance

2.2.1 Composition

Président	Direction	Experts
<ul style="list-style-type: none"> Vice-président exécutif de la chaîne d'approvisionnement mondiale (membre du Comité exécutif) 	<ul style="list-style-type: none"> Vice-président senior(SVP), Développement durable SVP, Citoyenneté d'entreprise SVP, Sécurité et Environnement SVP, Approvisionnement mondial SVP, Chaîne d'approvisionnement durable et sécurité SVP, Projets clients mondiaux SVP, Ressources humaines SVP, Éthique et conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure des performances environnementales (1) Approvisionnement durable (2) Droits humains (2) <p><i>Autres experts en fonction des besoins spécifiques</i></p>
<p>Coordinateur dédié au devoir de vigilance, SVP (1)</p>		

(X) nombre de personnes concernées

2.2.2 Responsabilités et fréquence des réunions

Le plan de vigilance est régi par un comité directeur, mis en place en 2017, présidé par le membre du comité exécutif chargé de la chaîne d'approvisionnement et composé de hauts dirigeants qui représentent les principales parties prenantes internes. Le devoir de vigilance est coordonné par une ressource dédiée, chargée d'impliquer les différentes équipes et experts et de mettre en oeuvre les actions sélectionnées et hiérarchisées dans le plan de travail.

Le comité directeur se réunit deux fois par an dans des circonstances normales. Au total, depuis la création de cette instance, 17 réunions de comités ont eu lieu (cinq en 2017, et deux chaque année de 2018 à 2023). Le Comité a pour objectif de discuter de l'orientation stratégique et de prioriser les initiatives et les ressources affectées à leur mise en oeuvre. Ce comité passe également en revue les actions en cours et définit les décisions relatives aux prochaines étapes des actions.



2.3 Relations avec les parties prenantes et résultats

En 2022, Schneider Electric a commencé à élargir l'implication des parties prenantes dans le processus de vigilance. À cette fin, Schneider Electric a organisé 4 ateliers avec le Conseil d'entreprise européen (CEE) pour présenter son plan de vigilance. À la suite de ces séances, des commentaires du CEE ont été reçus et leurs recommandations examinées en vue d'améliorer le plan. Une liste de six actions a été établie, qui ont été présentées au comité directeur en 2023 et intégrées dans le plan de travail sur le devoir de vigilance. Ces actions concernent les domaines suivants :

1. Communication 3. Vigilance à l'égard des fournisseurs 5. Système d'alerte
2. Gouvernance 4. Cartographie des risques par pays 6. Sujets spécifiques

Schneider Electric travaille également avec différentes organisations et associations locales et internationales (plus de 300 dans le monde) sur des questions économiques, sociales et environnementales afin de favoriser le développement durable. Schneider Electric confirme son engagement et sa participation aux discussions sur les défis liés au changement climatique. Dans le tableau suivant, nous présentons les principaux membres de Schneider Electric.

Le tableau ci-dessous décrit les principaux canaux d'engagement avec les parties prenantes (le tableau n'est pas exhaustif).

Sujet	Champ d'action	Engagement auprès des parties prenantes externes	Résultat
Droits humains	Travail décent et droits humains dans les opérations directes et à travers la chaîne logistique mondiale	World Business Council for Sustainable Development (WBCSD, ex-Business for Inclusive Growth Coalition (B4IG)) Pacte mondial des Nations Unies Ressources Humaines Sans Frontières (RHSF)	Schneider Electric est un membre actif du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), une communauté de plus de 200 des principales entreprises durables du monde, travaillant collectivement pour accélérer les transformations du système nécessaires pour un avenir sans carbone, positif pour la nature et plus équitable. Le Groupe participe à divers groupes de travail, tels que l'équité et les droits humains. En 2023, Schneider Electric a également été très actif dans l'initiative Business for Inclusive Growth (B4IG), une coalition engagée dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités, intégrée dans le WBCSD Equity Action. Le Groupe est également mécène du groupe de travail « Travail et travail décent » du Pacte mondial. En septembre 2023, Schneider Electric s'est engagé à agir en tant que précurseur de l'initiative Forward Faster du Pacte Mondial des Nations Unies dans le domaine du salaire décent. Partenaire de Ressources Humaines sans Frontières depuis 2017, Schneider Electric a rejoint en 2023 le projet de recherche-action « Lab 8.7 » qui rassemble des entreprises pionnières pour travailler sur la prévention des risques liés au travail des enfants, au travail forcé et plus largement au travail indécemment dans les chaînes d'approvisionnement.
	Audit et suivi sur site des activités des fournisseurs	Responsible Business Alliance (RBA)	Alignement avec le cadre de RBA pour effectuer 374 audits sur site en 2018-2020, 205 audits en 2021, 223 en 2022 et 212 en 2023 auprès de fournisseurs à haut risque (membre des RBA depuis 2018)
	Travail de pair-à-pair	<i>Entreprises pour les droits de l'Homme</i> (EDH)	Association d'entreprises qui fournit à ses membres des outils et des conseils sur la mise en oeuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains - Lien avec d'autres grandes entreprises. Ateliers sur des sujets spécifiques des droits humains
	Diversité, équité et inclusion	Jeunesse et développement régional avec des associations (PaQte, Les Entreprises s'engagent, Collectif d'Entreprises pour une économie plus inclusive, 100 Chances 100 Emplois)	Soutenir l'emploi d'étudiants et de jeunes professionnels issus de milieux sociaux divers. L'ambition étant de fournir à au moins 60 % des candidats des emplois et/ou des opportunités de développement des compétences. Fin 2022, plus de 9 000 jeunes avaient bénéficié d'un soutien par le biais de l'association d'entreprises « 100 chances - 100 emplois ».



2.3 Relations avec les parties prenantes et résultats

Sujet	Champ d'action	Engagement auprès des parties prenantes externes	Résultat
Environnement	Climat	Schneider Electric est signataire de l'initiative Business Ambition for 1,5°C (scénario 1,5° de l'initiative Science Based Targets, (SBTi))	Les objectifs du Groupe pour 2030 (zéro émission nette de CO ₂ sur les Scopes 1 et 2, et -35 % sur le Scope 3) ont été validés selon le scénario 1,5 °C (initiative Science Based Target)
	Énergie / Efficacité énergétique	Fondation Solar Impulse	Partenariat avec la Fondation Solar Impulse dans le cadre du label Efficient Solutions. Plus de 1 000 solutions pour lutter contre le changement climatique ont été identifiées.
	Biodiversité	Schneider Electric est membre fondateur du Livelihoods Carbon Fund (fonds de compensation carbone pour la biodiversité et les communautés rurales) Act4nature	Création du premier fonds carbone durable à fort impact social en 2011, géré par une équipe indépendante basée à Paris. En 2021, Schneider Electric a investi 25 millions d'euros dans le troisième Livelihoods Carbon Fund, en plus des 10 millions d'euros investis dans les premier et deuxième Livelihoods Carbon Funds (5 millions d'EUR chacun). Schneider Electric a pris 5 engagements envers Act4nature International, afin de réduire son impact sur la biodiversité.
Éthique	Anti-corruption	Transparency International France, Le Cercle d'éthique des affaires, Comité international de déontologie et de conformité de la <i>Mouvement des Entreprises de France</i> (Mouvement des entreprises de France) et le Comité anti-corruption des entreprises de l'OCDE (BIAC)	Schneider Electric participe aux initiatives de nombreuses ONG et associations professionnelles, telles que Transparency International France, pour lutter contre la corruption et promouvoir la transparence, la responsabilité et l'intégrité dans tous les secteurs.
Entreprise Citoyenne	Éducation	Programmes de formation à la gestion de l'énergie pour les personnes défavorisées, en partenariat avec des centres locaux de formation professionnelle et des organisations à but non lucratif.	578 709 personnes formées depuis 2009
	Philanthropie	Association internationale pour l'effort bénévole (International Association for Volunteer Effort - IAVE)	Soutient de plus de 70 ONG chaque année dans plus de 35 pays
Cybersécurité	Cybersécurité	ISO/CEI JTC 1/SC 27	Dialogue sur la cybersécurité avec nos clients, fournisseurs et partenaires pour améliorer la résilience tout au long de la chaîne de valeur. Établissement de partenariats avec des entreprises, des experts et des autorités leaders dans le domaine de la cybersécurité.



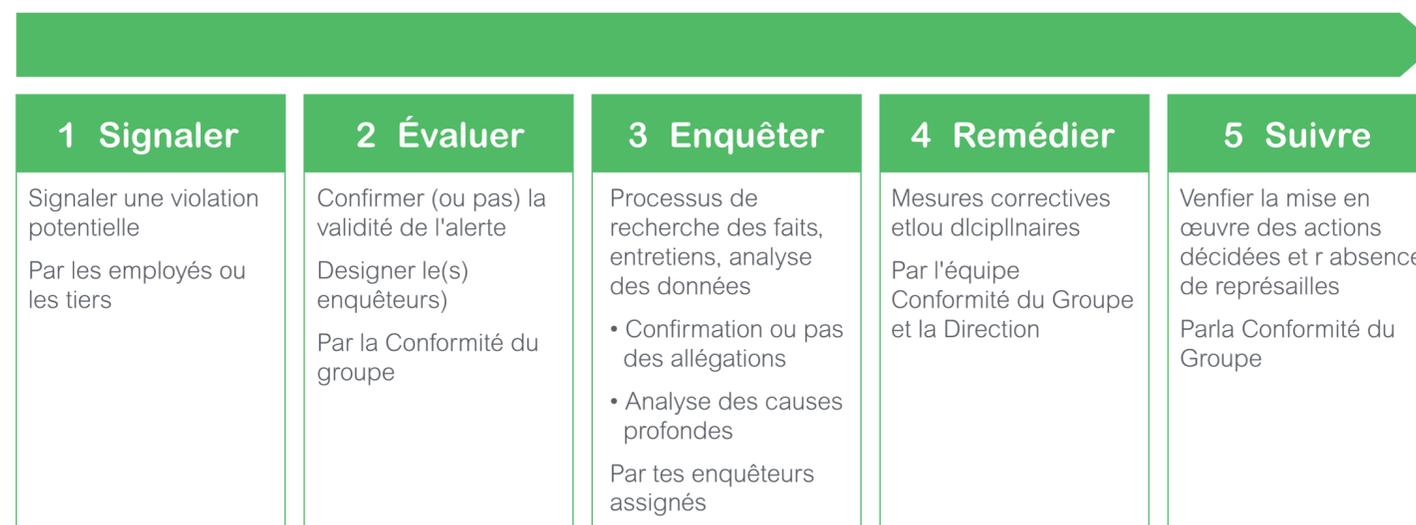
2.4 Système d'alerte

2.4.1 Trust Line : Notre système d'alerte

Trust Line est le système d'alerte interne et externe de Schneider Electric, accessible à toutes les parties prenantes qui souhaitent faire part de leurs préoccupations concernant les normes éthiques ou de développement durable relatives aux associations professionnelles. Il s'adresse aux collaborateurs de Schneider Electric, fournisseurs, sous-traitants, clients, actionnaires, partenaires, agents commerciaux, ou des ONG qui peuvent avoir été témoins de comportements contraires à l'éthique qui impliquent ou affectent Schneider Electric.

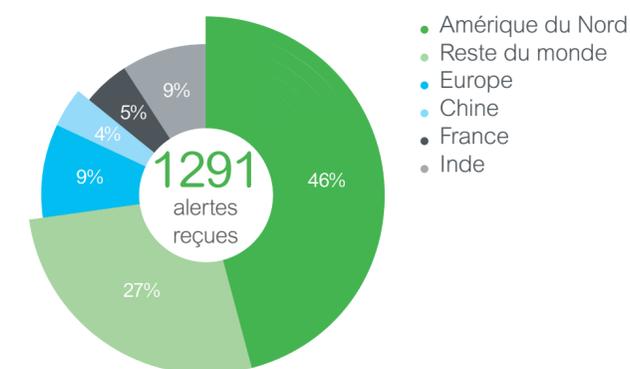
Le système est fourni par une société tierce externe et impartiale et vise à : fournir un soutien aux parties prenantes dans des situations complexes et difficiles. Il gère toutes les alertes avec une confidentialité stricte afin que les lanceurs d'alerte puissent signaler toute éventuelle faute professionnelle sans crainte de représailles, conformément aux lois locales. Sauf s'il existe des dispositions légales contraires, le système peut être utilisé pour transmettre toute préoccupation dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités. Toutes les alertes reçues sont traitées par un processus structuré, piloté par la conformité de groupe.

Gestion des affaires : un processus structuré

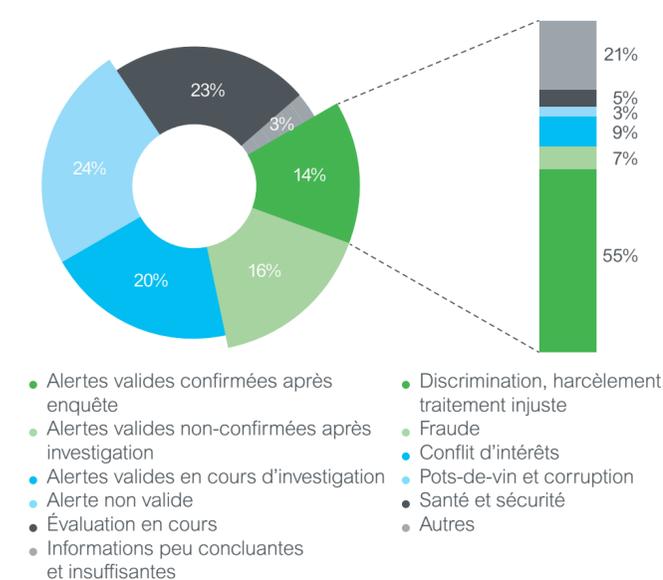


En 2023, 1 291 préoccupations en matière d'éthique et de conformité ont été reçues via nos mécanismes d'alerte internes.

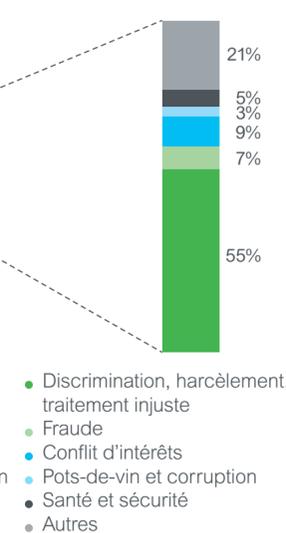
Nombre de signalements reçus par le système d'alerte par région



État des alertes reçues* via notre système d'alerte



Répartition des alertes confirmées par type de problème



*à compter du 1^{er} janvier 2024

Trust Line est disponible en ligne dans le monde entier, à tout moment, en cliquant sur le lien ci-dessous, et protège l'anonymat du lanceur d'alerte (sauf s'il existe une législation contraire) <https://www.se.com/ww/en/about-us/sustainability/responsibility-ethics/trustline/>



Tous les employés sont invités à dire s'ils sont à l'aise pour « signaler sans crainte un cas de conduite contraire à l'éthique » chaque année lors de l'enquête One Voice sur l'engagement des employés. En 2023, 82 % des salariés interrogés ont répondu « oui », ce qui représente une amélioration de +1 point sur une période de deux ans. Le Groupe a pour ambition pour 2025 d'accroître de 10 points la confiance de ses collaborateurs (7ème SSI).



3 PÉRIMÈTRE ET MODÈLE ÉCONOMIQUE



3.1 Empreinte carbone de Schneider Electric

Effectif >168 000

5,6 % du chiffre d'affaires consacrés à la R&D

Revenus : 35,9 milliards d'euros

39 % de notre chiffre d'affaires dans les nouvelles économies
55 % des employés dans les nouvelles économies

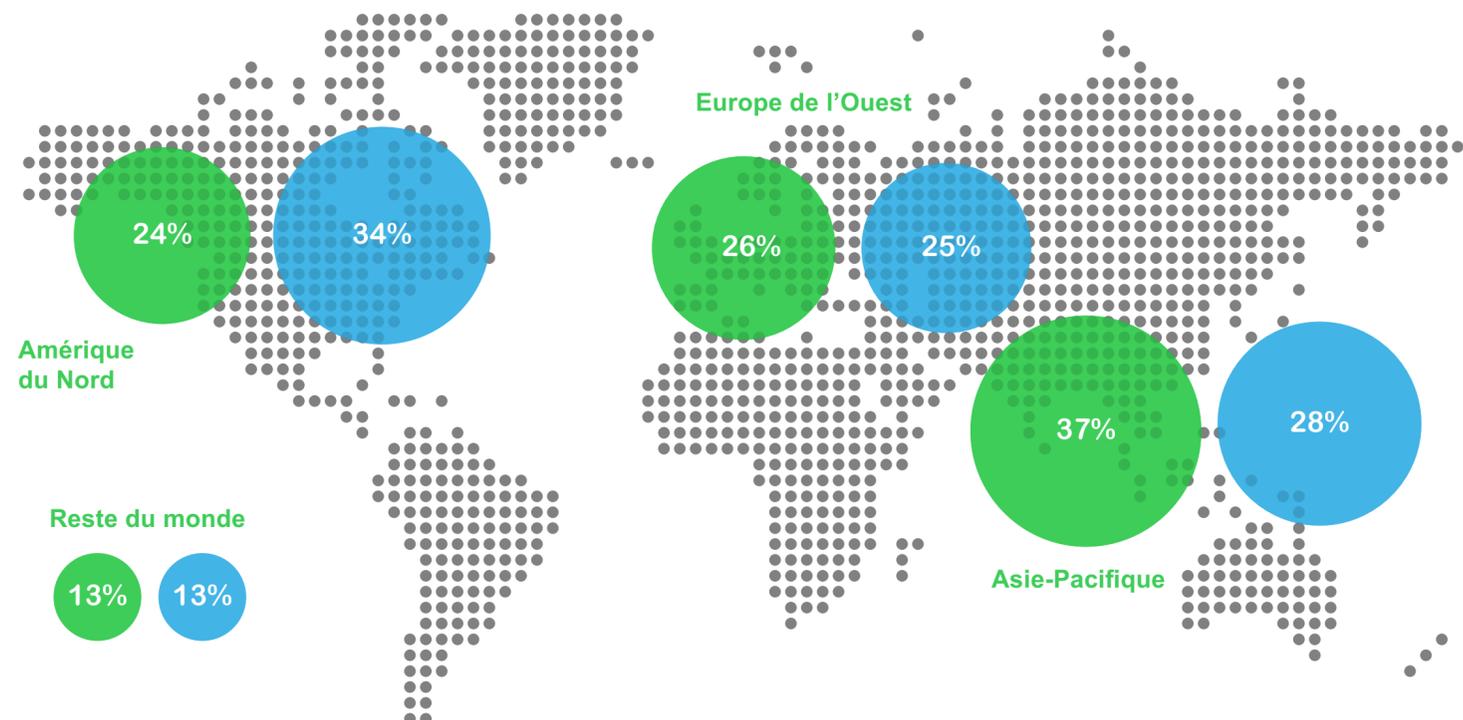
Nombre d'usines : 153 dans 32 pays

Nombre de centres de distribution : 79 dans 44 pays

Notre périmètre

● % d'employés par région en 2022

● Chiffre d'affaires par région en 2022



3.2 Chaîne de valeur de Schneider Electric et canaux d'accès au marché

Schneider Electric sert ses clients sur cinq marchés finaux : Bâtiments, industries, data centers, infrastructures, maisons et résidences. Nous fournissons notre gamme de produits, de solutions et de logiciels aux clients, soit directement, soit par des intermédiaires (nos partenaires de distribution). Notre production s'appuie sur une large base de fournisseurs situés dans le monde entier.

Fournisseurs :

Les fournisseurs de Schneider Electric peuvent être des fournisseurs de matières premières à transformer dans leurs usines, ou des fournisseurs de composants et de sous-ensembles qui sont assemblés dans ses usines.

Schneider Electric :

- Bureaux et sites commerciaux : Hébergent nos fonctions administratives.
- Installations de R&D : Accueillent nos équipes de recherche et développement. Ces sites bénéficient d'un niveau de sécurité spécifique car ils sont souvent le lieu d'activités expérimentales liées à l'électricité.
- Fabrication : Nos installations sont principalement les suivantes :
 - Usines de produits : Ces usines sont généralement spécialisées par types d'offre et se concentrent sur une ou plusieurs gammes de produits.
 - Usines d'équipements : Ces usines assemblent des systèmes personnalisés, conçus selon les spécifications des besoins de nos clients.
 - Centres de distribution : Ces sites concentrent les flux provenant des usines de produits et expédient les produits vers les centres de livraison Schneider locaux ou vers les clients.



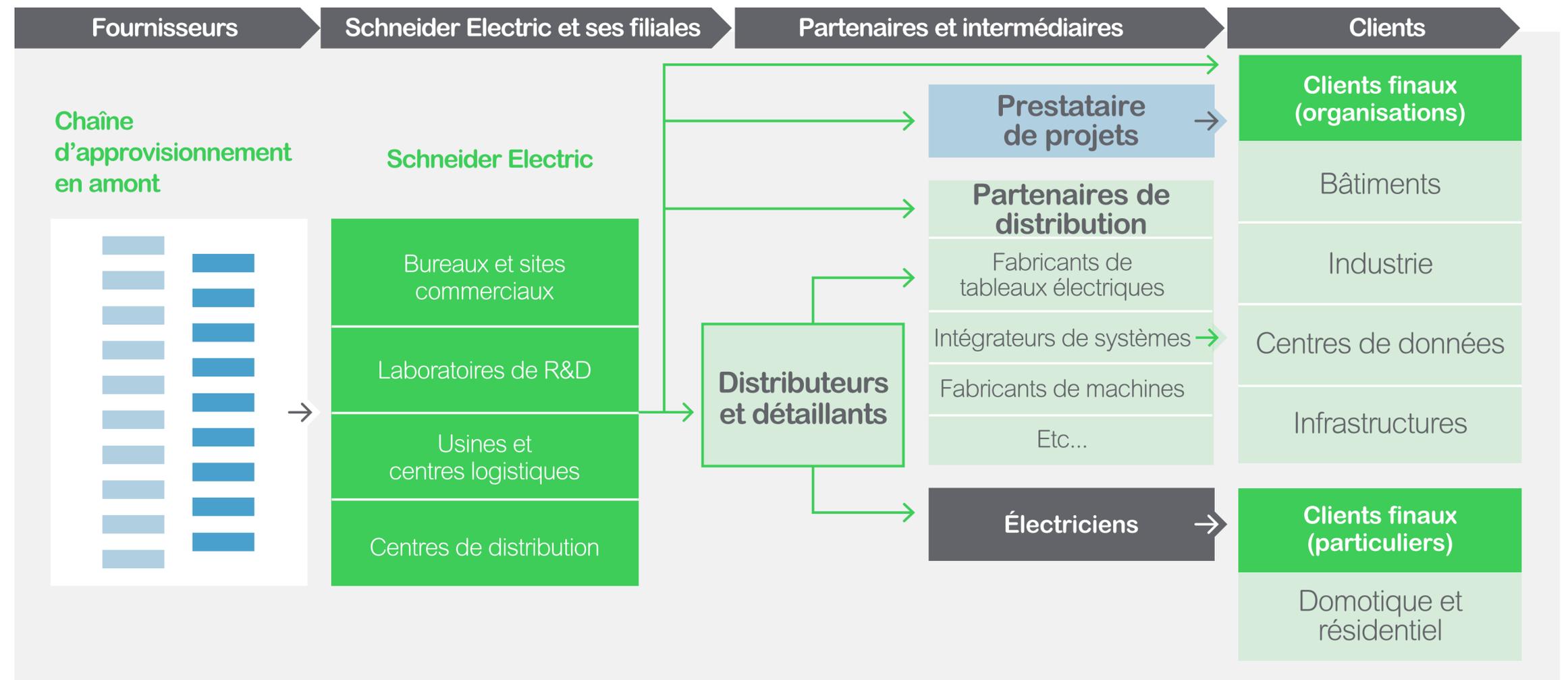
3.2 Chaîne de valeur et de Schneider Electric et canaux d'accès au marché

Partenaires et intermédiaires :

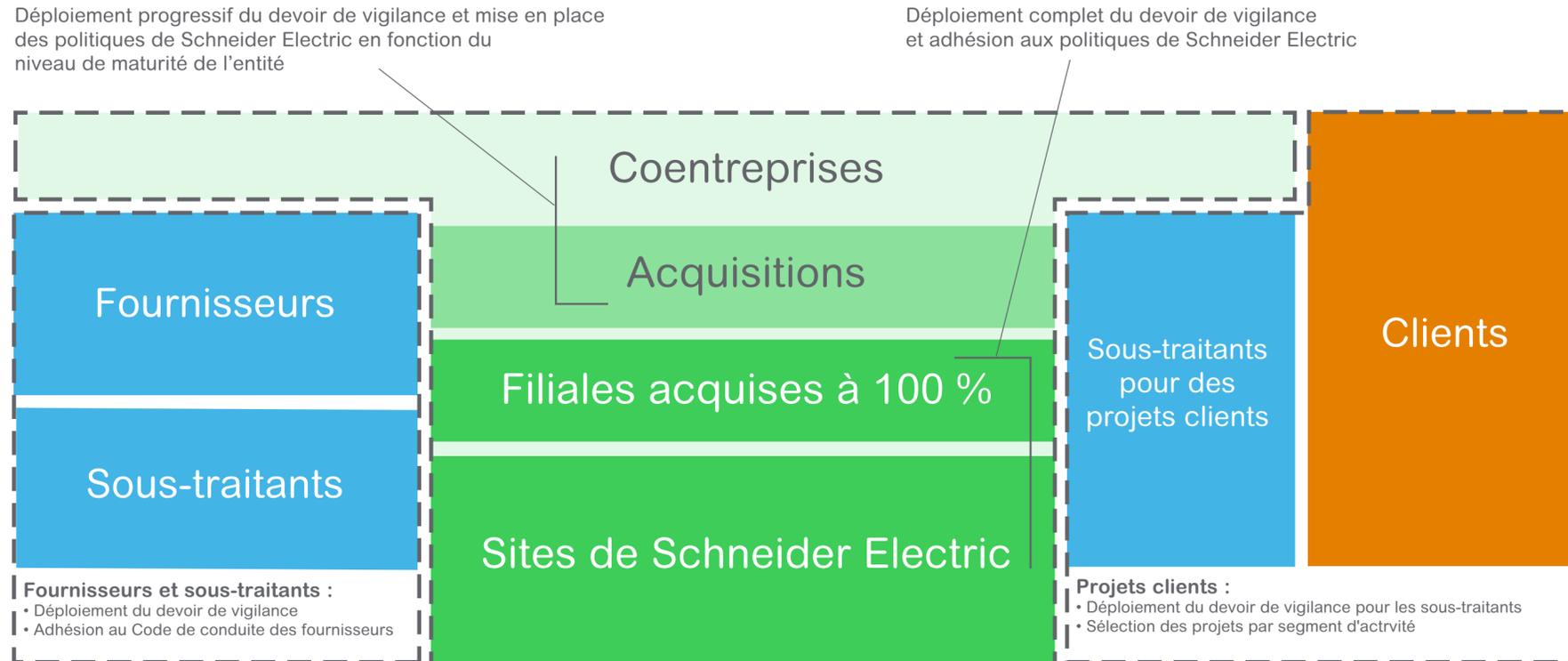
Schneider Electric s'appuie sur plusieurs canaux d'accès au marché pour fournir ses solutions à ses clients. Ces modèles peuvent être regroupés en deux types principaux :

- Le modèle « transactionnel » fournit des produits standard ou des systèmes simples. Ici, le chemin de livraison passe généralement par les partenaires de distribution, qui ajoutent leur valeur spécifique avant que le produit ne parvienne à un client final. Cette valeur ajoutée peut prendre la forme d'une expertise technique, de la logistique ou de l'assistance client.
- Le modèle « projet » fournit une solution complète au client final. Ce modèle peut impliquer des sous-traitants spécifiques, qui gèrent une partie du projet, ainsi que des services de mise en service et de maintenance.

Des matières premières au consommateur final : tous les acteurs apportent une valeur ajoutée



3.3 Devoir de vigilance - scope



4 | Cartographie des risques



4.1 Méthodologie

4.1.1 Méthodologie globale

Schneider Electric s'appuie principalement sur un consortium externe, la Responsible Business Alliance (RBA), pour son analyse des risques dans les pays et les secteurs dans lesquels il opère. RBA utilise un ensemble d'indicateurs accessibles au public qui couvrent un large éventail de sujets tels que les droits humains, la corruption, la transparence, l'éthique des affaires, la pollution, etc.

En outre, pour répondre aux besoins de l'évaluation des risques liés au devoir de vigilance, Schneider Electric a développé un processus de cartographie des risques spécifique qui est revu chaque année. Cette méthodologie est cohérente avec les autres évaluations des risques menées au niveau du Groupe et se concentre spécifiquement sur les risques posés par Schneider Electric sur son environnement et son écosystème. Elle est basée sur des entretiens avec des experts internes de divers domaines tels que la santé et la sécurité, les relations sociales, l'éthique des affaires, la chaîne d'approvisionnement, la cybersécurité et la confidentialité des données.

En 2021, Schneider Electric a étendu la portée de la cartographie des risques aux communautés locales résidant à proximité de ses sites et des sites de projets de ses clients. Ce processus concerne Schneider Electric et ses filiales, entreprises associées, fournisseurs et sous-traitants. Un examen de la chaîne d'approvisionnement en aval est également effectué pour un échantillon de grands projets clients.

Droits humains :

- Lieu de travail décent
- Santé et sécurité

Environnement :

- Gestion de la pollution et des substances spécifiques
- Déchets et circularité
- Énergie, CO₂ et GES

Conduite des affaires :

- Conduite éthique des affaires
- Système d'alerte, protection et absence de représailles

Sécurité de l'offre et cybersécurité :

- Sécurité de l'offre
- Cybersécurité et confidentialité des données

4.1.2 Catégories de risques

Quatre catégories de risques ont été identifiées : Droits humains, environnement, conduite des affaires, sécurité de l'offre et cybersécurité. Pour pouvoir effectuer une évaluation granulaire du niveau de risque, en fonction de la nature du risque et de l'ampleur de son impact sur l'écosystème de Schneider Electric, chaque catégorie a été divisée en zones à risque spécifiques.

4.1.3 Localisations de risques

Le Groupe s'est concentré sur quatre zones où des risques peuvent survenir :

- Sites de Schneider Electric : Ils sont segmentés en fonction de catégories qui présentent un niveau de risque spécifique. Les employés qui voyagent fréquemment (ventes, services sur site, voyageurs, audit, cadres supérieurs) ont été évalués séparément.
- Fournisseurs : Le niveau de risque varie en fonction du type de procédé et de technologie utilisés ; le Groupe a donc segmenté l'analyse par catégorie d'achat. Le niveau de risque est une évaluation moyenne. La situation géographique est prise en compte lors de la sélection des fournisseurs pour le plan d'audit.
- Sous-traitants : Lors de la mise en oeuvre d'un projet client, comme la construction d'un grand système électrique sur le site d'un client, Schneider Electric travaille avec des sous-traitants, en tirant parti de leur expertise (travaux civils, contrats électriques, etc.). Ce travail hors site génère un niveau de risque spécifique pour les sous-traitants. Une catégorie distincte « hors site et exécution des projets » a donc été définie pour les sous-traitants aux fins de l'évaluation.
- Communautés locales : Schneider Electric a identifié deux segments distincts : Les communautés situées autour des sites de Schneider Electric et les communautés situées autour des sites de projets des clients. Ces communautés ont été évaluées par rapport à trois catégories de risques : droits humains, environnement et éthique des affaires.



4.1 Méthodologie

4.1.4 Évaluation et échelle des risques

L'évaluation combine la probabilité d'occurrence du risque, avec la gravité des impacts potentiels. Le niveau de risque affiché dans la matrice résulte d'une évaluation avant l'impact des mesures d'atténuation (« risque brut »). Après avoir pris en compte l'impact de ces mesures d'atténuation, le niveau de risque peut être réduit de manière significative. Toutefois, ce « risque net » ne figure pas dans la matrice. Les risques sont évalués sur l'échelle suivante :

1 - Inexistant, 2 - Faible, 3 - Moyen, 4 - Élevé, 5 - Très élevé

Dans cette évaluation des risques de 2023, aucun niveau de « risque très élevé » n'a été identifié.

4.2 Matrice de risque

La matrice des risques ci-dessous résume l'analyse des risques de Schneider Electric :

		Sites de Schneider Electric						Fournisseurs						sous-traitants Communautés				
		Bureaux	Collaborateurs en déplacement, forces de vent	Usines basse tension et électronique	Usines moyenne tension	Centres de projets	Services de terrain	Déplacements et hospitalité	Transport et expédition	Matières premières	Transformation et traitement des métaux	Plastiques	Batteries	Autres composants	Sur les sites de Schneider Electric	Hors sites et exécution des projets	Autour des sites de Schneider Electric	Autour des sites des projets clients
Droits humains	Lieu de travail décent	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Santé et sécurité	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Environnement	Pollution et gestion de substances spécifiques			●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Déchets et circularité	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Énergie, CO ₂ et GES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Éthique des affaires	Conduite éthique des affaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Système d'alerte, protection et absence de représailles	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Sécurité de l'offre et cybersécurité	Sécurité de l'offre			●	●	●	●		●		●	●	●	●		●		●
	Cybersécurité et confidentialité des données	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●



4.3 Résumé et commentaires sur les principaux risques de vigilance

La matrice des risques élaborée par Schneider Electric donne une vue globale et synthétique des risques présents à l'écran radar de vigilance. D'un point de vue global et de haut niveau, les risques suivants sont les plus élevés :

Cybersécurité

Les offres de produits, de solutions, de services et de logiciels de Schneider permettent aux clients de piloter leurs opérations avec efficacité et productivité, et d'optimiser leur consommation énergétique, et donc leur empreinte carbone. Ces offres sont hautement numériques et souvent liées au cœur du processus du client, par exemple une usine chimique, une centrale de production d'énergie ou un immeuble de bureaux. Par conséquent, toute violation ou tout événement lié à la cybersécurité peut avoir des conséquences importantes pour nos clients, du point de vue matériel ou de la sécurité et de la sûreté. Pour cette raison, la cybersécurité est au cœur des préoccupations de Schneider Electric, non seulement du point de vue de la vigilance, mais aussi d'un point de vue stratégique. Ce sujet étant très technique, nous invitons le lecteur à se reporter à la section dédiée dans le rapport annuel (URD), ainsi qu'aux rapports spécialisés disponibles sur le site Web de Schneider.

Environnement

Émissions de carbone et climat

Parmi les différents éléments de cette section, les émissions de CO₂ et leurs conséquences sur le réchauffement climatique constituent le risque le plus élevé. Depuis plusieurs années maintenant, Schneider mesure son empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3, et dispose désormais d'une vue détaillée et plus précise de cette empreinte. Les émissions totales de carbone de Schneider (57 millions de tonnes en 2023) proviennent principalement du scope 3, 86 % provenant de l'utilisation en aval (émissions chez les clients) et 14 % provenant des fournisseurs en amont (matières premières et activités des fournisseurs). Les activités propres de Schneider sont très peu émettrices de carbone (< 1 %). En 2023, pour la première fois, les émissions sur tous les scopes ont été réduites, grâce aux efforts de décarbonation de notre approvisionnement

énergétique, de réduction de l'empreinte carbone de notre offre de produits et de solutions pour les clients et d'aide à la décarbonation de nos principaux fournisseurs. Cependant, comme décrit plus loin dans ce chapitre, le défi des émissions de CO₂ et le réchauffement climatique sont importants et le rythme des actions doit être soutenu pour converger vers notre objectif d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050, conformément à l'engagement public de Schneider Electric.

Pollution et utilisation de l'eau provenant de l'extraction ou de la transformation des matières premières

Les risques de pollution des sols et de l'eau sont difficiles à évaluer avec précision dans notre chaîne d'approvisionnement, car ils sont plus susceptibles de se produire sur des sites très en amont, lors de l'extraction et de la transformation des matières premières, ce qui rend les données difficiles à obtenir. Obtenir des informations précises pour les fournisseurs opérant en amont est difficile et prendra du temps. Cependant, la pollution et l'utilisation de l'eau par les industries impliquées dans l'extraction ou la transformation des matériaux pourraient avoir un impact significatif sur l'eau, la biodiversité ou les communautés locales. Une étude spécifique d'une liste de matières premières, telles que le cuivre, a permis de mieux comprendre l'impact de ces industries, afin que leurs risques puissent être mieux appréhendés dans notre exercice de cartographie des risques. Par mesure de précaution, Schneider accélère sa politique de réutilisation, de recyclage et d'allongement de la durée de vie des produits afin de limiter la consommation de matières premières et donc les risques associés potentiels. La société progresse également bien par rapport à son objectif n°4 du SSI d'utiliser 50 % de matériaux verts dans ses produits d'ici 2025, qui se concentre sur l'acier, l'aluminium et les plastiques.



4.3 Résumé et commentaires sur les principaux risques de vigilance

Droits humains

Travail forcé, travailleurs migrants

Selon les estimations mondiales sur l'esclavage moderne de 2021¹ on estime qu'environ 28 millions de personnes sont victimes de travail forcé, un nombre en augmentation alarmante depuis 2016. 63 % de l'ensemble du travail forcé (17 millions de personnes) est imposé par des acteurs privés. Le rapport estime que les services (en excluant le travail domestique) et l'industrie sont les secteurs les plus exposés, représentant respectivement 32 % et 19 % du travail forcé total. La prévalence du travail forcé est également beaucoup plus élevée pour les travailleurs migrants que pour les autres travailleurs. Le rapport indique également que pour l'industrie manufacturière, la plupart des cas de travail forcé se produisent dans la production aux niveaux inférieurs des chaînes d'approvisionnement nationales ou mondiales. Cette analyse montre qu'il pourrait y avoir des risques de travail forcé aux niveaux inférieurs de la chaîne logistique de Schneider Electric, en particulier pour les travailleurs migrants. Bien que ces cas n'aient pas été identifiés au cours des audits internes ou chez les fournisseurs, Schneider Electric s'engage à approfondir ses investigations et à mieux appréhender ce risque.

Heures de travail, santé mentale

La deuxième catégorie de risque dans cette section est liée aux longues heures de travail, à la pression sur le travail et aux risques psycho-sociaux et de santé mentale qui en découlent. Ici, le risque est plutôt bien saisi, tant en interne que sur les sites de nos fournisseurs et sous-traitants. À la suite de la pandémie de Covid, ce risque a augmenté de façon assez régulière. Cependant, l'ensemble des actions déployées pour réduire ces impacts négatifs a également été élargi, en particulier au sein des opérations de Schneider.

Conduite éthique des affaires

Les risques liés à la conduite éthique des affaires font l'objet d'une attention particulière de la part du Groupe. Schneider est en effet exposé à ce type de risque en raison de plusieurs facteurs. Premièrement, sa présence géographique dans les pays où la corruption est présente. Ceci est particulièrement vrai lors de la gestion de projets importants et complexes impliquant une coordination avec des sous-traitants. Une attention particulière et des règles strictes sont appliquées, en particulier lorsqu'il s'agit de traiter avec une autorité ou des agents publics. Deuxièmement, les tensions géopolitiques ont considérablement augmenté le nombre de sanctions et de règles de contrôle des exportations, ce qui en fait un environnement complexe. Plusieurs actions ont été mises en oeuvre pour sensibiliser et renforcer le contrôle, à la fois en interne et avec des partenaires commerciaux externes. Enfin, Schneider est conscient que les tensions sur les fournisseurs de certaines matières premières peuvent augmenter les risques de conduite non éthique dans la chaîne d'approvisionnement. Ce risque est plus difficile à appréhender, d'autant plus que l'approvisionnement de ces matériaux n'est souvent pas effectué par Schneider, mais par les fournisseurs. Cependant, Schneider prend ce sujet au sérieux et s'efforce de mieux comprendre et contrôler les processus tout au long de sa chaîne logistique.

Communautés locales

La dernière catégorie de risques à mentionner est celle des communautés locales. Bien que Schneider n'opère pas souvent dans un environnement où sa présence a un impact significatif sur les communautés (à la fois par ses opérations directes ou celles de ses fournisseurs), il peut arriver que certains grands projets clients soient exploités dans des environnements sensibles. Schneider Electric a donc entamé un examen de ses principaux projets afin de mieux identifier le type de risque pouvant survenir et les solutions possibles pour atténuer ces risques. Comme indiqué ci-dessus dans la section « pollution par les matières premières », les phases d'extraction et de traitement des métaux utilisés par Schneider Electric sont une réelle préoccupation pour le Groupe, car elles peuvent avoir des impacts négatifs sur les communautés locales.

1. Estimations mondiales concernant l'esclavage moderne : Travail forcé et mariage forcé, Organisation internationale du Travail (OIT), Walk Free et Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, 2022



4.4 Évolution de l'évaluation des risques (par rapport à 2022)

En 2023, le groupe a procédé à une mise à jour de la cartographie des risques avec des experts internes clés. Aucun changement n'a été apporté à la méthodologie par rapport à 2022. La structure de notre matrice des risques peut et sera encore améliorée et affinée. Pourtant, elle nous permet déjà de saisir la nature principale du risque du point de vue du devoir de vigilance.

Présentation des principaux risques et de leur évolution :

• Sites Schneider Electric :

- Dans la section sur le travail décent, le niveau des risques liés aux droits humains pour les travailleurs migrants a été réévalué, en raison de l'augmentation des flux migratoires. Les origines de ces déplacements sont multiples, du changement climatique aux conflits ou aux difficultés économiques. Elles ne sont pas une conséquence des politiques de Schneider Electric, mais Schneider, comme d'autres entreprises, est confronté à cette réalité. Bien que le manque de données et de mesures ne permette pas d'évaluer précisément le risque, et que Schneider, lors de ses audits sur le terrain n'a pas rencontré de cas spécifiques, les travailleurs temporaires sont plus susceptibles d'être exposés à ce type de risque, à la fois au sein de Schneider et dans notre chaîne d'approvisionnement.
- Les risques psychosociaux augmentent. Bien que cela soit difficile à quantifier, l'impact d'un environnement commercial complexe et la pression qu'il implique ont des conséquences sur le bien-être des employés et la santé mentale. Ce sujet fait l'objet d'un suivi attentif aux niveaux mondial et local.
- La lutte contre tous les types de harcèlement fait l'objet de programmes spécifiques depuis plusieurs années, notamment des actions de sensibilisation, un programme « Speak Up » et un renforcement de notre système d'alerte Trust Line. Au cours des deux dernières années, l'analyse des données issues du système d'alerte et d'autres outils alternatifs tels que Workers Voice ont permis une bien meilleure qualification du niveau de risque, principalement sur le harcèlement sexuel et le harcèlement au travail. Le niveau de risque est considéré comme stable, mais les actions et le programme Speak Up sont désormais davantage axés sur la prévention.
- L'accent mis par Schneider sur la confidentialité des données a permis de mieux évaluer le niveau de risque. Dans certains domaines comme le contrôle d'accès biométrique et la sécurité par vidéosurveillance, notre niveau de sensibilisation s'est amélioré et la matrice des risques a été mise à jour en conséquence. Dans le contexte mondial d'une numérisation accrue à tous les niveaux,

l'accent mis par Schneider sur la confidentialité des données et la cybersécurité est une priorité absolue.

- Dans la section déchets, eau et circularité, compte tenu des événements de 2023 liés à la pénurie d'eau et à la sécheresse, le niveau de risque a été augmenté pour certains types d'usines. Bien que Schneider ne soit pas un utilisateur massif d'eau dans ses opérations, nous avons décidé de nous concentrer davantage sur les opérations situées dans des zones soumises à un stress hydrique.

• Fournisseurs :

- Globalement, en 2023, le risque lié à l'éthique des affaires reste inchangé par rapport à 2022, sauf pour les matières premières pour lesquelles les pressions exercées par les industries clientes entraînent un risque plus élevé de corruption ou de conflit d'intérêts. Pour mieux qualifier ce risque, une étude spécifique a été lancée en 2023 et se poursuivra tout au long de 2024. Cette étude est axée sur nos matières premières clés.

• Sous-traitants :

- Comme en 2022, l'évaluation de 2023 a confirmé que les sous-traitants externes hors site constituaient un domaine nécessitant une attention particulière. Cela est dû à la nature spécifique des travaux (travaux de génie civil, installation, etc.) qui implique une forte main d'oeuvre sur les chantiers de construction. Les projets ont été soumis à des pressions spécifiques, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement créant des périodes de ralentissement, voire d'arrêt total des travaux sur site, suivies d'intenses périodes de rattrapage. Cette situation augmente les risques liés à la santé et à la sécurité et aux droits humains, probablement aggravés par les conséquences sociales parmi la population des travailleurs contractuels et migrants.

• Législation du pays :

- Loi allemande sur le devoir de diligence en matière de chaîne d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz) : Schneider Electric, qui dispose d'activités conséquentes en Allemagne, est soumis à la nouvelle loi sur la vigilance qui est entrée en vigueur en janvier 2023. Le plan de vigilance de Schneider Electric était déjà conforme à la plupart des exigences avant l'entrée en vigueur de la loi allemande, et des actions supplémentaires requises par la loi ont été mises en oeuvre en 2023, telles qu'un programme de formation pour les employés allemands, une communication spécifique aux partenaires locaux et aux parties prenantes, la nomination d'un expert dédié au sein de l'organisation allemande de Schneider Electric, etc.



5 | Actions



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.1 Introduction

La section suivante présente les principales actions menées par Schneider Electric pour réduire les risques sur ses sites (bureaux, usines, centres de distribution, etc.). Pour des raisons de clarté et de facilité de présentation, nous avons choisi cette année d'établir des rapports à un niveau de granularité plus élevé et sous forme de tableau.

Les risques présentés ci-dessous sont sélectionnés en fonction de deux critères :

- Soit le sujet présente un niveau de risque important pour les opérations de Schneider Electric
- Ou le sujet ne présente pas un risque élevé pour le Groupe, mais en raison de son importance et de sa spécificité, il est intégré dans notre revue.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente qu'une sélection parmi notre analyse détaillée des risques.

Le tableau ci-dessous a pour objectif de répertorier les risques, les actions d'atténuation et les résultats de ces actions. Pour des informations plus détaillées, le lecteur peut se reporter à la section correspondante du document universel d'enregistrement de 2023.

CATÉGORIE DE RISQUE		1. EXPLICATION DU FACTEUR DE RISQUE	4. REDIRECTION VERS L'URD
Niveau de risque avant atténuation	Niveau de risque de ● (faible) à ● (extrême)		
2. ACTIONS DÉPLOYÉES POUR ATTÉNUER LE RISQUE 		3. RÉSULTATS DES ACTIONS D'ATTÉNUATION, COMMENTAIRES, FAITS MARQUANTS 	



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.2 Droits humains - Lieu de travail décent

5.1.2.1 Travail des enfants

Niveau de risque avant atténuation ●



Le risque de voir des enfants de moins de 18 ans travailler dans les locaux de Schneider est très faible (sauf dans le cadre du programme scolaire au-dessus de 15 ans), mais le sujet est d'une importance primordiale et constitue une priorité pour nous.

URD 2023 :
page 136-138 section 2.2.11

Actions déployées

- Action préventive : La politique de Schneider en matière de droits humains fixe des directives claires aux équipes du monde entier et a été mise à jour en décembre 2022.
- Au niveau local, les équipes RH effectuent des contrôles d'âge systématiques lors du recrutement personnel.



Résultats

- La Politique Droits Humains est déployée sur 100 % des sites et entités de Schneider.
- Aucun enfant de moins de 18 ans ne travaille, sauf pour les stages basés sur les lois locales.



5.1.2.2 Horaires décents et congés payés (i)

Niveau de risque avant atténuation ●



Les travailleurs et les équipes des entités de la chaîne d'approvisionnement doivent bénéficier d'un nombre minimal de jours de repos par semaine et leur temps de travail ne doit pas dépasser un nombre maximal d'heures par semaine

URD 2023 :
page 136-138 section 2.2.11

Actions déployées

- Action préventive : La politique de Schneider en matière de droits humains fixe une limite de 60 heures travaillées par semaine et au moins 1 jour de congé par semaine.



Résultats

- La Politique Droits Humains est déployée sur 100 % des sites et entités de Schneider.
- Le temps de travail et les jours de repos sont surveillés par les équipes locales des ressources humaines.



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.2.2 Horaires décents et congés payés (ii)

Niveau de risque avant atténuation ●



Les travailleurs et les équipes des entités de la chaîne d'approvisionnement doivent bénéficier d'un nombre minimal de jours de repos par semaine et leur temps de travail ne doit pas dépasser un nombre maximal d'heures par semaine

URD 2023 :
page 219-221 section 2.5.2.6

Actions déployées

- Action préventive : la politique flexibility@work permet aux employés d'organiser leur travail (temps, lieu, bénévolat).
- Action préventive : Programme de santé mentale qui comprend une formation, une sensibilisation et une campagne spécifique.



Résultats

- La politique globale Flexibility@Work de Schneider Electric a été mise à jour en 2020, faisant de cette politique un standard mondial pour travailler à domicile deux jours par semaine pour tous les employés éligibles.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
% déploiement de stratégie Flexibility@Work	99 %	99 %	99 %	/	/	/
Employé formé à la santé mentale	97 %	98 %	8 %	2 %	/	/
Déploiement de la stratégie de congé global %	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %	75 %

5.1.2.3 Travail forcé

Niveau de risque avant atténuation ●



Risque que Schneider ait recours au travail forcé en tant que main d'œuvre permanente, temporaire, ou intérimaire.

URD 2023 :
page 136-138 section 2.2.11

Actions déployées

- Action préventive : La politique de Schneider en matière de droits humains fixe des directives claires aux équipes du monde entier.
- Action préventive : Déploiement des directives internes relatives aux travailleurs migrants



Résultats

- Nouvelle politique des droits de l'homme publiée en 2022 et déployée en 2023.
- Directives internes de protection des travailleurs migrants publiées et déployées en 2023. Le document fournit un cadre qui aidera les équipes de Schneider Electric, ainsi que les partenaires tels que les agences de recrutement, à s'assurer que tout travailleur migrant lié à Schneider Electric est protégé contre toute maltraitance ou malversation.



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.2.4 Avantages et salaires décents

Niveau de risque avant atténuation ●



Risque de voir les salariés de Schneider être payés en dessous du seuil du salaire décent.

URD 2023 :
page 234-239 section 2.5.4

Actions déployées

- Action préventive : Schneider effectue une analyse du salaire décent dans le cadre d'un processus indépendant visant à identifier les écarts de salaire décent. Des mesures correctives sont mises en oeuvre chaque année pour prévenir ou corriger tout écart par rapport au salaire décent.



Résultats

- Depuis 2019, Schneider exploite les données de la BSR, puis le Réseau FairWage afin d'évaluer le niveau du salaire vital par pays. La dernière analyse des écarts a été réalisée en 2023 et a indiqué qu'il n'y avait pas d'écart chez Schneider (y compris les filiales). Schneider Electric a reçu la certification Global Living Wage Employer du Réseau Fair Wage.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Salariés couverts par l'analyse des salaires décents	100 %	99 %	99 %	Non effectué	99 %	/
Employé Schneider Electric payé au-dessus du salaire décent	100 %	99,9 %	99,9 %	99 %	99 %	/

5.1.2.5 Non-discrimination

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Des actions locales de D&I sont mises en oeuvre dans les pays et les régions pour encourager à relever d'autres défis de DEI et de bien-être spécifiquement pertinents pour leurs marchés et adaptés à leurs besoins.

URD 2023 :
page 216-225 section 2.5.2

Actions déployées

- Action préventive : Déploiement d'un ensemble de stratégies qui font référence à la non-discrimination :
a. Politique de diversité et d'inclusion b. Politique Droits Humains c. Politique anti-harcèlement.
- Une formation dédiée « Instaurer une culture du respect » était obligatoire pour tous les employés de Schneider en 2021.
- L'entreprise informe ses employés sur les préjugés cachés grâce à une séance d'entraînement en ligne intitulée « Surmonter les préjugés cachés »



Résultats

- Des actions locales de DEI sont mises en oeuvre dans les pays et les régions pour encourager à relever d'autres défis de DEI et de bien-être spécifiquement pertinents pour leurs marchés et adaptés à leurs besoins.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Déploiement de la politique Droits Humains %	100 %	100 %	100 %	/	/	/



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.2.5 Non-discrimination (suite)

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Risque de discrimination de certains segments de la population/d'employés de Schneider en raison du sexe, de la race, de la couleur, de l'origine ethnique, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, de l'état de santé, etc.

URD 2023 :
page 216-225 section 2.5.2
page 234-239 section 2.5.4

Actions déployées (égalité hommes-femmes)



- Le groupe fixe des objectifs spécifiques en matière de parité hommes-femmes dans le cadre du SSI, pour 2025 : 50 % de femmes dans le recrutement, 40 % dans la gestion de la liaison, 30 % à des postes de direction.
- Schneider se fixe pour objectif de réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes à moins de 1 % ;

Résultats



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
objectif 50/40/30	41% 28% 29%	41% 27% 28%	41% 27% 26%	41% 25% 24%	40% 24% 23%	38% / 22%
Écart de rémunération entre les sexes	F : -1 % M : 0,67 %	F : -1,6 % M : 1,02 %	F : -1,61 % M : 1,11 %	F : -1,73 % M : 1,00 %	/	/

Actions déployées (Ethnies et nationalités)



- En s'appuyant sur un engagement mondial de Schneider Electric, des actions régionales spécifiques sont déployées en faveur de la diversité ethnique et en termes de nationalité.

Résultats



- Pour renforcer la stratégie « équité et égalité des chances » et sa réputation de société locale la plus globale, Schneider Electric a pour objectif d'aligner son management sur son empreinte commerciale.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des nouvelles économies	39 %	41 %	43 %	41 %	41 %	42 %
Présidents de pays issus des pays et/ou régions qu'ils dirigent	89 %	84 %	84 %	85 %	/	/



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.2.5. Non-discrimination (suite)

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Risque de discrimination de certains segments de la population/d'employés au sein de la main-d'oeuvre de Schneider en raison du sexe, de la race, de la couleur, de l'origine ethnique, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, de l'état de santé, etc.

URD 2023 :
page 216-225 section 2.5.2
page 234-239 section 2.5.4

Actions déployées (Handicap)

- Schneider Electric a mené deux campagnes mondiales en 2023 pour sensibiliser et éduquer sur le handicap, l'inclusion et l'accessibilité. Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité en mai et Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies en décembre
- En janvier 2021, Schneider Electric a rejoint le Réseau mondial de l'OIT pour les entreprises et les personnes handicapées et a signé sa charte



Résultats

- Aucun résultat spécifique



Actions déployées (LGBT+)

- En 2018, Schneider Electric a adopté les normes de conduite des Nations Unies sur la liberté et l'égalité pour les entreprises concernant la lutte contre la discrimination à l'égard des personnes LGBT+.
- Campagne dédiée axée sur l'intersectionnalité.



Résultats

- Aucun résultat spécifique



Actions déployées (engagement des employés)

- Chaque année, Schneider Electric mène une enquête spécifique (One Voice) pour mesurer l'engagement des employés
- L'enquête annuelle 2023 réalisée auprès des employés montre un engagement des employés de 73 % (l'objectif pour 2025 est de 75 %).



Résultats

- En 2023, taux de réponse élevé de 87 % avec une augmentation de 3 points par rapport au score d'engagement de 2022. Émergence des domaines critiques suivants liés à l'expérience des employés : reconnaissance et efficacité



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Implication des employés	73 %	70 %	71 %	69 %	64 %	67 %



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.2.6 Employabilité

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Risque de manque de compétences pour les employés en raison de l'évolution rapide des outils et des technologies. Ce manque de compétences peut être interne à Schneider, ou externe par rapport au marché du travail. Conséquence de ce manque de compétences : les compétences et les connaissances des employés peuvent devenir obsolètes par rapport aux exigences de leur poste/fonction.

URD 2023 :
page 226-233 section 2.5.3

Actions déployées



- Le programme « Learn every day » permet aux employés de se perfectionner, de prendre l'initiative de créer des compétences essentielles pour suivre le monde en constante évolution, en étant accompagnés par leur manager et assistés par des outils numériques.
- Open Talent Market (OTM) pour que les employés puissent bénéficier d'opportunités de mentorat, de nouveaux postes et de projets à temps partiel, ainsi que d'opportunités de carrière.

Résultats

- Globalement, une légère baisse du nombre d'heures de formation par employé.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
% d'employés bénéficiant d'un programme de mise à niveau numérique (objectif d'ici 2025 = 90 %)	78 %	77 %	74 %	41 %	/	/
Nombre d'employés ayant une interaction sur OTM (objectif d'ici à 2025 : 20 000)	7 875	9 536	10 279	5 019	/	/
Nombre d'heures de formation par employé	24,1	24,1	24,5	24,5	25	27,5

5.1.2.7 Dialogue social

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



L'enjeu consiste à gagner et à conserver la plus grande confiance des parties prenantes. Schneider Electric considère la liberté d'association et la négociation collective comme des droits fondamentaux qui doivent être respectés partout.

URD 2023 :
page 239-241 section 2.5.5

Actions déployées (engagement des employés)



- Le Groupe a rejoint l'initiative Global Deal en 2017.
- La Politique Droits Humains et la charte de confiance établissent la liberté d'association et de négociation collective en tant que droits fondamentaux
- Des actions spécifiques régionales sont déployées

Résultats

- En 2022, Schneider Electric a commencé à élargir l'implication des parties prenantes dans le processus de vigilance. À cette fin, Schneider Electric a organisé 4 ateliers avec le Conseil d'entreprise européen (CEE) pour présenter son plan de vigilance. À la suite de ces séances, des commentaires du CEE ont été reçus et les recommandations examinées en vue d'améliorer le plan. Une liste de six actions a été établie, qui ont été présentées au comité directeur en 2023 et intégrées dans le plan de travail sur le devoir de vigilance.



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.3 Droits humains - Risques pour la santé et la sécurité

5.1.3.1. Santé et sécurité au travail et 5 risques principaux - prévention

Niveau de risque avant atténuation par



Risque de survenue d'un accident sur le lieu de travail, entraînant des blessures ou une incapacité de travail pour l'employé. Parmi ces risques de sécurité, les 5 principaux dangers de Schneider sont les suivants : électricité, chutes, engins de manutention motorisés, sécurité routière et machines).

URD 2023 :
page 121-123 section 2.2.4

Actions déployées

- Le programme mondial « S.A.F.E. first » comprend des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation dédiés en plusieurs langues pour les équipes et les personnes.
- L'évaluation de l'environnement, de la santé et de la sécurité est réalisée sur les sites industriels du monde entier.
- Schneider Electric a conduit en 2021 sa première enquête annuelle sur la sécurité pour mesurer l'engagement des équipes de sécurité.



Résultats

- Dans l'ensemble, la stabilité des indicateurs de santé et de sécurité a augmenté chez les employés et les travailleurs temporaires de Schneider.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Sites ISO 45001	211	211	180	184	/	/
Sites ISO 9001	230	231	231	231	228	243
Taux d'incidents médicaux ¹	0,51	0,58	0,65	0,58	0,79	0,94
Taux d'accidents avec arrêt de travail ²	0,28	0,32	0,33	0,32	0,39	0,46
Taux journalier d'arrêt de travail ³	7,78	14,23	15,58	14,74	16,69	13,69

1. Nombre d'incidents ayant nécessité un traitement médical x 1 000 000/nombre d'heures travaillées.

2. Nombre d'incidents avec jours d'arrêt x 1 000 000/nombre d'heures travaillées. Indicateur standard international comparable au Taux de fréquence des accidents.

3. Nombre de jours d'arrêt x 1 000 000/nombre d'heures travaillées. Indicateur standard international comparable au taux de gravité des accidents



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.4 Risques environnementaux

5.1.4.1 Gestion de la pollution et des substances

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Les risques environnementaux liés à la fabrication, notamment la contamination du sol, de l'eau et de l'air. Par exemple, le rejet de substances dangereuses nocives pour l'homme ou l'environnement.

URD 2023 :
page 184-209 section 2.4

Actions déployées

- Mise en oeuvre d'un système de gestion intégrée qui héberge les normes ISO 14001 et ISO 50001
- Surveillance de substances spécifiques, y compris les COV.
- Déploiement de REACH/ROHS soutenu par un processus de collecte de données pour collecter des informations auprès des fournisseurs
- Divulcation d'informations sur l'environnement du produit à l'aide de la plateforme « Check a Product », un site Web fournissant toutes les informations environnementales pertinentes sur le produit.



Résultats

- Les 234 sites ISO 14001 représentent environ 82 % du périmètre du Groupe en termes de consommation énergétique et plus de 83 % du périmètre du Groupe en termes de consommation d'eau, de production de déchets et d'émissions de composés organiques volatils (COV).



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Sites ISO 14001	234	243	244	232	241	253
Sites ISO 50001	128	132	140	150	153	168
Pollution atmosphérique - COV/Ventes (kg/m€)	8,5	9	17,3	17,5	24,1	25,8
Total COV (kg)	304 975	308 250	501 455	440 442	653 502	664 352
Nombre d'amendes significatives (> 10 000 EUR) liées à des questions environnementales ou écologiques	0	0	0	0	N/A	N/A



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.4.2 Déchets et circularité

Niveau de risque avant atténuation ●



Risque de gaspillage des ressources naturelles et des matières premières ou de leur surexploitation. Des efforts d'atténuation des risques doivent être déployés en ce qui concerne la conception des produits, le recyclage des produits et des composants et la circularité des modèles commerciaux.

URD 2023 :
page 184-209 section 2.4

Actions déployées



- Développement du programme Green premium™ et du processus EcoDesign Way™ pour réduire l'impact environnemental de nos produits.
- Programme dédié pour atteindre l'ambition que 100 % de sites dans les zones en situation de stress hydrique disposent d'une stratégie de conservation de l'eau et d'un plan d'action connexe d'ici 2025.
- Engagement à atteindre 200 sites labellisés « Du déchet vers la ressource » - sites qui doivent atteindre 99 % de valorisation pour tous les déchets non dangereux, dont au moins 90 % de déchets réutilisés ou recyclés (et moins de 10 % envoyés à la valorisation énergétique).
- Engagement du groupe à atteindre 100 % des emballages primaires et secondaires utilisés à partir de carton recyclé et 100 % des emballages primaires et secondaires sans plastique à usage unique d'ici 2025.

Résultats

- Dans l'ensemble, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et de l'eau a été améliorée en 2023 par rapport aux années précédentes.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Teneur en matières vertes dans nos produits	29 %	18 %	11 %	7 %	S/O	S/O
Emballage primaire en carton recyclé sans plastique à usage unique	63 %	45 %	21 %	13 %	S/O	S/O
Tonnes de ressources primaires évitées grâce à la collecte des produits en fin de vie	50,1	57,1	46,5	60,1	53,9	46,3
Déchets totaux générés (tonnes)	124 139	131 402	136 816	125 292	152 171	154 940
Déchets générés par ventes (tonnes/million €)	3,46	3,84	4,73	4,98	5,60	6,02
% de déchets dangereux envoyés à une station de traitement appropriée	100 %	100 %	100 %	100 %	96,7 %	96,8 %
Consommation d'eau totale (m³)	1 899 190	1 921 569	2 072 263	1 928 032	2 554 428	2 700 674
Consommation d'eau par vente (m³/million €)	52,9	56,2	71,7	76,5	94,1	105
Produits couverts par le Green premium™	81 %	80,2 %	78 %	77 %	55,2 %	45,7 %



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.4.3 Énergie, CO₂ et GES

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Le changement climatique et ses conséquences sur les personnes et la planète. L'entreprise s'efforce de contribuer à la réduction des émissions de GES.

URD 2023 :
page 154-183 section 2.3

Actions déployées



- Déploiement d'une offre moyenne tension sans SF₆. Processus spécifiques sur toutes les usines de fabrication Schneider et les laboratoires de R&D pour limiter l'utilisation et les fuites de gaz SF₆.
- Déploiement du programme Energy Action pour identifier les opportunités et mettre en oeuvre des actions d'économies d'énergie.
- Schneider Electric a rejoint EP100 et s'est engagé à doubler la productivité énergétique d'ici 2030 par rapport à 2005, ce qui signifie doubler la production économique de chaque unité d'énergie consommée sur une période de 25 ans.
- Schneider a rejoint RE100 et s'est engagé à produire 100 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire de 90 % d'ici 2025.
- Schneider a rejoint l'EV100 en s'engageant à passer à des voitures 100 % électriques d'ici 2030 avec un objectif intermédiaire de 33 % d'ici 2025.
- Le groupe vise à avoir 150 sites Zéro CO₂ d'ici 2025, qui n'émettent aucune émission de GES liée à la consommation d'énergie (= 100 % d'électricité renouvelable ou de biocarburants) et a mis en place un management numérique de l'énergie pour une gestion efficace.
- Schneider vise à réduire les émissions de CO₂ liées aux transports de 15 % par rapport à 2020, soit une réduction de 3 % d'une année sur l'autre d'ici 2025.
- Un plan d'action dédié a été mis en oeuvre pour optimiser l'empreinte environnementale des différents composants informatiques.

Résultats



- Les données et les actions concernant notre empreinte CO₂ sur les scopes 1, 2, 3 sont détaillées dans une partie spécifique dans la section suivante.
- Depuis 2021, les émissions des activités de Schneider Electric (scopes 1 et 2) ont diminué de 31 % en valeur absolue.
- En 2023, 24 nouveaux sites sont devenus Zéro Carbone.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
% de substitution par des technologies moyenne tension sans SF ₆	60 %	41,5 %	38 %	0 %	/	/
Fuite de SF ₆	0,08 %	0,08 %	0,10 %	0,14 %	0,24 %	0,26 %
Estimation du total des émissions de GES scopes 1+2 (TCO ₂ e)	202 232	229 177	293 852	287 595	/	/
Consommation énergétique totale (estimée - MWh)	1 124 327	1 201 276	1 325 491	1 204 381	1 442 841	1 540 831
Consommation énergétique totale par vente (MWh/million €)	31,3	35,1	45,9	47,9	53,1	59,9
% de véhicules électriques dans le parc automobile de l'entreprise	24 %	14 %	7,7 %	1 %	/	/
% de consommation d'énergie renouvelable (est.)	62,9 %	57,3 %	50,6 %	/	/	/
% de consommation d'électricité renouvelable (est.)	88 %	85 %	82 %	80 %	50 %	30 %
Émissions de GES par vente (tonnes CO ₂ eq./million €) - scopes 1+2	5,6	6,7	10,2	11,4	16,1	22,2
Émissions de GES par vente (tonnes CO ₂ eq./million €) - scope 3	1 581	1 779	2 378	2 614	2 733	2 749
Sites zéro CO ₂	101	77	51	30	/	/



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.5 Risques liés aux comportements éthiques

5.1.5.1. Élimination de la corruption

Niveau de risque avant atténuation ● par ●



Risque d'abus de pouvoir, d'argent ou de position par un employé de Schneider, fournisseur ou sous-traitant de Schneider, afin d'obtenir un avantage indu au détriment des parties prenantes ou des communautés locales.

URD 2023 :
page 130-132 section 2.2.7

Actions déployées

- Cartographie d'évaluation des risques dans le cadre de la Loi « Sapin II ».
- Ensemble de politiques spécifiques : Lutte contre la corruption, cadeaux et hospitalité, concurrence loyale, agents commerciaux, contrôle des exportations, conflits d'intérêts, dons.
- Programmes de formation et de sensibilisation déployés auprès de populations spécifiques.
- L'auto-évaluation avec les contrôles internes clés est réalisée chaque année par toutes les entités locales.



Résultats

- Des formations sur des sujets importants tels que l'éthique et la lutte contre la corruption sont rendues obligatoires pour tous les employés concernés. Dans le cas de l'éthique, cela s'applique à tous les employés de Schneider.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Formation des employés à la Charte éthique	99 %	98 %	96 %	93 %	96 %	/
Employés « exposés » (plus de 40 000) formés sur la lutte contre la corruption	98,5 %	97 %	97 %	94 %	94 %	68,6 %

5.1.5.2 Approvisionnement responsable en matières sensibles

Niveau de risque avant atténuation ●



Risque d'utilisation de matières premières ou de minéraux provenant d'une partie du monde où se déroulent des conflits et pouvant être la source d'abus sur les populations locales. La vérification des fournisseurs jusqu'aux sites d'extraction permet d'atténuer ce risque.

URD 2023 :
page 144-145 section 2.2.12.8

Actions déployées

- Schneider a mis en place un programme de minerais de conflit, fondé sur les principes directeurs de l'OCDE applicables en matière de diligence raisonnable
- Les fonderies sont identifiées dans notre chaîne logistique et validées par des tiers externes pour la conformité aux lois, règles et normes internationales



Résultats

- Compte tenu des chiffres relatifs aux minerais provenant de zones de conflit, le Groupe n'a aucune raison de penser que les minerais de conflit qu'il a obtenus, ont directement ou indirectement financé ou profité aux conflits armés dans les pays concernés.



	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonderies et raffineries identifiées et certifiées	94 %	88 %	85 %	87 %	85 %	89 %



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.6 Sécurité de l'offre

5.1.6.1 Sécurité de l'offre

Niveau de risque avant atténuation ●



Risque que des produits ou des systèmes soient la cause d'accidents, de dommages ou de blessures pour leurs utilisateurs.

URD 2023 :
page 124-126 section 2.2.5

Actions déployées



- Conformité à toutes les normes et réglementations des pays où les produits Schneider sont vendus.
- Le processus « Issue to Prevention » analyse systématiquement les causes profondes des pannes.
- Système de management de la qualité conforme à ISO 9001.
- Processus d'alerte de sécurité soutenu par un comité dédié et qui suit une directive interne qui décrit le processus de gestion des risques de sécurité des clients.

Résultats



- En 2023, le Groupe a procédé au rappel de 23 produits, approuvés par le comité d'alerte de sécurité de l'offre.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de rappels de sécurité	23	24	14	25	/	/
Sites ISO 9001	230	231	231	231	228	243



5.1 Au sein de Schneider Electric

5.1.7 Confidentialité des données et cybersécurité

5.1.7.1 Confidentialité des données et cybersécurité

Niveau de risque avant atténuation par



Risque d'exposition, de perte d'actifs critiques, de perte ou de violation de données, d'accès à des informations sensibles ou d'atteinte à la réputation suite à une cyberattaque ou une violation au sein du réseau d'une organisation.

URD 2023 :
page 127-130 section 2.2.6

Actions déployées



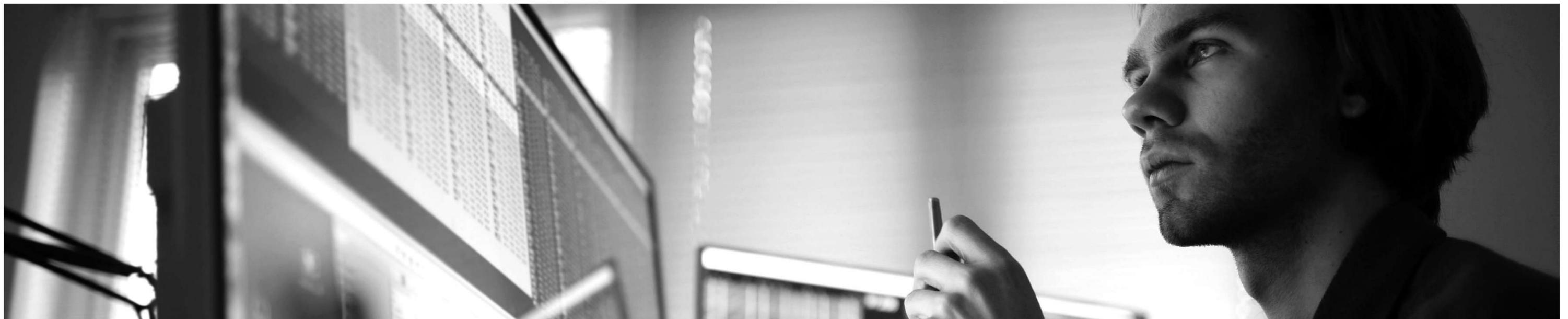
- Proposer la cybersécurité dès la conception pour améliorer notre position en matière de cybersécurité grâce à l'obtention de certifications externes supplémentaires (ISO 27001, SOC2, IEC 62443 etc.).
- Cyber capacités et verrous numériques autour des personnes, processus et technologies.
- Programmes de sensibilisation et de formation généraux et spécifiques sur la cybersécurité et la protection des données.
- Politique interne de confidentialité des données.

Résultats



- La note de cybersécurité du Groupe est calculée en temps réel à l'aide d'un algorithme propriétaire qui examine deux classes de données observables en externe : les informations de configuration et les événements de sécurité observés. Le score est compris entre 300 et 820. Sur une base de 520 en janvier 2018, nous avons obtenu un score de 800 pour l'année 2023. Depuis 2018, la note externe de Schneider Electric a progressé de +56 %.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Classement de SE dans le domaine de la cybersécurité	Top 25 %	Top 25 %	Top 25 %	/	/	/
% d'employés formés à la cybersécurité	99 %	95,5 %	96 %	90 %	/	/



5.2 Lutter contre le changement climatique en donnant le ton en matière de décarbonation

2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. En outre, le service Copernicus de l'Union européenne sur le changement climatique a annoncé que le mois de janvier 2024 marquait la première fois que la température moyenne à la surface de la planète dépassait de 1,5 °C les niveaux préindustriels sur une période de 12 mois. Le dépassement de 1,5 degré est peut-être temporaire, mais il montre le défi sans précédent qu'il faut relever pour maintenir le réchauffement à l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris. Le rapport de synthèse AR6 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)¹ a également souligné en mars 2023 que le rythme et l'ampleur des mesures prises jusqu'à présent, ainsi que les plans actuels, sont insuffisants pour faire face au changement climatique. Une action urgente et plus ambitieuse et un engagement à travailler ensemble pour permettre une transformation à l'échelle du système sont nécessaires pour réaliser les réductions intenses d'émissions et l'innovation nécessaires pour limiter les émissions de GES d'ici 2030. Si nous agissons maintenant, souligne le rapport, nous pouvons toujours assurer un avenir viable et durable pour tous.

5.2.1 Engagements climatiques

Les objectifs Net-Zero de Schneider Electric ont été validés par le SBTi, en lien avec leur « Corporate Net-Zero Standard ». Schneider Electric travaille avec ses partenaires pour inspirer le changement à travers les communautés dans lesquelles l'entreprise travaille, en aidant à stimuler le progrès scientifique et technologique et l'innovation, et en utilisant sa voix auprès des gouvernements, des institutions et des ONG pour inspirer un changement significatif par l'évolution des politiques et finalement en menant ensemble la transformation sociétale large dont le monde a besoin pour lutter contre le changement climatique.

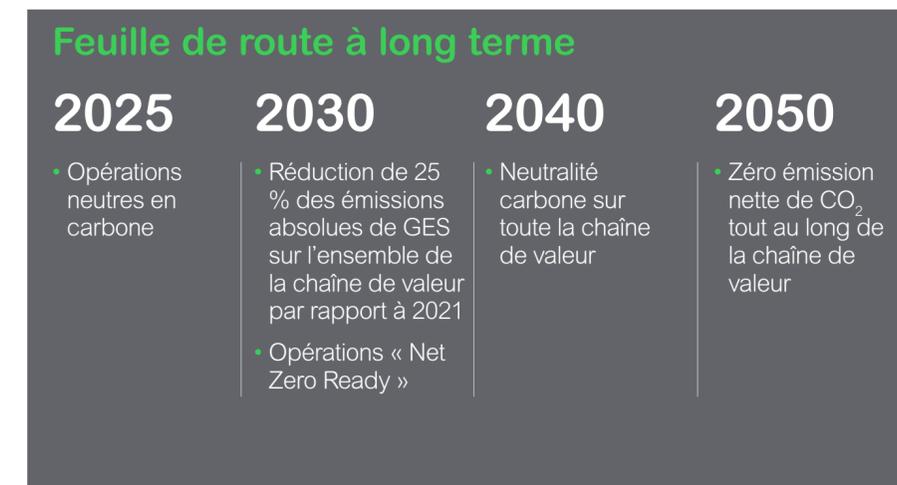
2023 est la première année au cours de laquelle Schneider Electric a réussi à réduire ses émissions de CO₂ à tous les niveaux.

Les chiffres granulaires démontrent la nécessité de travailler sur plusieurs leviers de progrès, des actions individuelles aux innovations mises en oeuvre par l'entreprise, à l'influence qu'elle exerce, aux matières premières qu'elle achète, à la vitesse à laquelle le monde effectue la transition vers une énergie propre et l'amélioration des données utilisées pour la comptabilisation du carbone.

À partir de 2024, Schneider Electric cherche à accélérer les progrès dans toutes ces dimensions :

continuer d'accélérer les actions visant à réduire davantage les émissions dans les opérations, accélérer le soutien aux fournisseurs pour développer les opportunités d'utilisation de matériaux verts à haute intégrité, dynamiser le travail avec les parties prenantes externes pour accélérer la décarbonation du réseau et obtenir des réductions d'émissions plus importantes à partir de l'utilisation des produits vendus par l'entreprise, et utiliser la voix et l'expertise de l'entreprise

pour soutenir les efforts visant à relever les défis restants en matière de comptabilité et de mesure du carbone. La fiabilité dans la mesure du carbone, associée à l'amélioration de la disponibilité des données et leur normalisation, permettra aux entreprises d'évaluer le carbone avec précision et cohérence, et fournira à chacun les bases nécessaires pour accélérer les progrès.



5.2.2 Gouvernance en matière de climat

Dans l'ensemble, les différents organes de gouvernance impliqués dans la définition et le suivi des engagements et des programmes de développement durable sont chargés de définir des programmes d'atténuation stratégique en réponse aux risques et aux opportunités identifiés. Les programmes stratégiques définis au niveau du Groupe sont ensuite répartis en plusieurs divisions commerciales, jusqu'aux sites de mise en oeuvre, et sont suivis via sa plateforme numérique, Ecostruxure™ Resource Advisor. Chaque programme du Schneider Sustainability Impact (SSI) dispose d'un pilote dédié en charge de la transformation et est parrainé par des cadres dirigeants de manière à assurer le contrôle et la supervision de sa gestion.

Schneider Electric a été l'une des premières entreprises à aborder ce sujet au niveau du Conseil d'administration avec la création du Comité des ressources humaines et de la responsabilité sociale de l'entreprise en 2014. La stratégie de développement durable, y compris le climat,

1. GIEC. 2023. Rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



5.2 Lutter contre le changement climatique en donnant le ton en matière de décarbonation

est supervisée par le Conseil d'administration avec l'aide du Comité de gouvernance, de nominations et de développement durable (rebaptisé en tant que tel en 2023). Le Groupe a poursuivi sa démarche sur le climat en imposant la prise en compte des critères ESG, dont le climat fait partie, dans le calcul de la prime annuelle variable du Président Directeur Général et de plus de 64 000 cadres du Groupe (qui bénéficient d'une prime annuelle variable). Le plan d'incitation à long terme est également lié aux critères ESG.

Plusieurs autres organes de gouvernance sont impliqués dans cette question : le Comité exécutif et son Comité de fonction, le Comité des parties prenantes et le département Développement durable. Au niveau du Groupe, le Directeur du développement durable, de la satisfaction client et de la qualité, qui rend compte directement au Directeur général, aide à déterminer et à faire respecter les objectifs environnementaux et les transformations sous-jacentes du Groupe. Trois comités regroupant des Vice-Présidents Exécutifs et Senior Vice-Présidents du Groupe sont dédiés à la supervision de la mise en oeuvre de la stratégie climatique et de la feuille de route de décarbonation du Groupe, en se concentrant respectivement sur la chaîne d'approvisionnement, la conception de produits à faible teneur en carbone et la décarbonation des émissions opérationnelles de Schneider. En outre, les transformations environnementales sont pilotées par un réseau d'experts de premier plan dans divers domaines environnementaux (éco-conception, efficacité énergétique, économie circulaire, CO₂, etc.). Sur une base annuelle, un processus identifie et reconnaît les personnes qui possèdent une expertise spécifique que la Société souhaite maintenir et développer. Des instances de gouvernance multiples permettent à ces communautés d'experts et de leaders de la fonction environnementale de se réunir tous les mois ou tous les trimestres, selon les sujets et les entités, pour veiller à l'application cohérente des politiques et normes environnementales dans l'ensemble du Groupe. Pour mettre en oeuvre ces politiques, les responsables de l'environnement coordonnent un réseau de plus de 600 gestionnaires responsables de la gestion environnementale des sites, des pays, de la conception des produits et du marketing.

5.2.3 Scénario climatique intégré dans stratégie de Schneider Electric

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur les publications financières liées au climat (TCFD), Schneider Electric a lancé une approche prospective sur le changement climatique et la transition énergétique il y a quatre ans, en créant une organisation dédiée, le Schneider

Electric™ Sustainability Research Institute. Cette équipe, le groupe de réflexion de l'entreprise sur la transition climatique et énergétique, rend compte au directeur de la stratégie. Une grande partie de ses recherches sont rendues publiques, disponibles à l'adresse www.se.com.

En 2019, plusieurs scénarios à l'horizon 2050 ont été élaborés. Ces scénarios comprenaient, entre autres, des évaluations critiques du paysage géopolitique, de la disponibilité des matières premières et des ressources, des évolutions économiques et financières, de la sensibilité au climat et de l'évolution des politiques, des voies de transition énergétique et des développements technologiques, et la description quantifiée de leurs conséquences. L'analyse de ces scénarios englobe 10 régions et plusieurs secteurs d'activité, fournissant ainsi une vision du contexte dans lequel Schneider opère. Ces scénarios ont été régulièrement mis à jour depuis.

5.2.4 Émission de Gaz à effet de serre de Schneider Electric - Empreinte et objectifs

Le Groupe calcule son empreinte carbone de bout en bout (scopes 1, 2 et 3) conformément aux normes du Protocole sur les gaz à effet de serre : la Norme comptable d'entreprise et la Norme sur la chaîne de valeur d'entreprise (scope 3). En 2023, nous avons obtenu une assurance « raisonnable » d'un tiers vérificateur indépendant sur nos émissions de gaz à effet de serre (GES) déclarées dans les scopes 1 et 2, et une assurance « limitée » sur nos émissions de GES déclarées dans le scope 3.

Les graphiques ci-dessous représentent l'empreinte carbone de Schneider en 2023 pour les scopes 1, 2 et 3, y compris toutes les émissions de GES pertinentes en amont et en aval provenant des fournisseurs et des produits vendus.

Scope 3 Fournisseurs en amont 14 %		Scopes 1 et 2 Opérations Schneider <1 %		Scope 3 Clients en aval 86 %	
Biens et services achetés	6,8 MtCO ₂ e	Consommation énergétique sur les sites (approche basée sur le marché pour l'électricité)	0,13 MtCO ₂ e	Utilisation de produits vendus	44,2 MtCO ₂ e
Fret	0,6 MtCO ₂ e	Véhicules d'entreprise	0,06 MtCO ₂ e	Fin de vie (principalement SF ₆)	4,3 MtCO ₂ e
Autres (p. ex. voyages d'affaires, déplacements, émissions en amont du secteur de l'énergie)	0,5 MtCO ₂ e	Fuite de SF ₆	<0,01 MtCO ₂ e	Fret	0,4 MtCO ₂ e



5.2 Lutter contre le changement climatique étant précurseur de la décarbonation

Analyse de l'empreinte carbone

Les émissions des scopes 1 et 2 proviennent principalement de l'utilisation d'électricité, de gaz et de carburant pour la flotte de l'entreprise (respectivement 40 %, 21 % et 31 % du total des champs d'application 1 et 2). Les émissions du scope 3 représentent plus de 99 % du carbone du Groupe (CO₂), dont :

- 78 % sont dus à la phase d'utilisation des produits : Ces émissions correspondent à la consommation électrique des produits Schneider Electric tout au long de leur cycle de vie, par dissipation thermique (effet Joule). Cette valeur est basée sur une analyse de cycle de vie. Ce n'est pas le volume de CO₂ émis au cours de l'année de déclaration à partir de l'utilisation de produits vendus et utilisés par les clients. Il s'agit d'une vision prospective et d'une estimation des émissions résultant de l'utilisation de produits vendus au cours de l'année de déclaration, pendant toute leur durée de vie utile. Il convient de noter que les cycles de vie des produits de Schneider Electric sont longs, pouvant atteindre 30 ans dans les calculs. La méthodologie est basée sur une analyse de cycle de vie, en tirant parti des profils environnementaux de produit (PEP) de nos produits.
- 12 % résultent de l'achat de biens et de services : Il s'agit des émissions en amont (c.-à-d. entre la fabrication et le départ d'usine) de la production de produits et de services que la société achète au cours de l'année de déclaration, à l'exception notable des services de transport de marchandises qui sont comptabilisés dans une catégorie différente du scope 3. Ces émissions proviennent de sources très diverses, compte tenu de la grande hétérogénéité du portefeuille d'achats du Groupe : matières premières, produits électroniques et électriques, assemblage de circuits imprimés, composants fabriqués, ainsi que des achats qui ne sont pas directement liés à la production (par exemple, services tels que les services d'assurance et les services bancaires).
- 8 % sont dus au traitement en fin de vie des produits, et en particulier au traitement en fin de vie du SF₆. Ces émissions représentent principalement le gaz d'isolation SF₆ utilisé par Schneider dans certains produits moyenne tension 1 commercialisés au cours de l'année de référence, et pouvant être libéré à la fin de vie des produits, quelques décennies après l'année de référence. Une hypothèse est établie sur le rejet dans l'atmosphère du SF₆ lors de la mise hors service des produits, d'après les recherches de Schneider, considérant qu'une partie du SF₆ présent dans les équipements est recyclée, alors que la majorité des équipements ne l'est pas.

Au cours des cinq dernières années, depuis 2017, les émissions des activités de Schneider Electric (scopes 1 et 2) ont diminué de 67 % en termes absolus, tandis que les émissions de la

chaîne de valeur, en amont et en aval, ont été plus difficiles à contrôler. Dans ses activités, les émissions directes du scope 1 ont diminué de 36 % depuis 2017, grâce à des efforts concentrés sur l'efficacité énergétique et l'électrification des processus sur site et des voitures de société du Groupe. Par ailleurs, les efforts ciblés visant à réduire les émissions de SF₆ ont eu d'excellents résultats. Au niveau du scope 2, les émissions ont diminué de 79 % entre 2017 et 2022. Au niveau des scopes 1 et 2 combinés, la réduction des émissions a toujours été poussée par l'efficacité énergétique, en tirant parti de la gamme de solutions EcoStruxure™ du Groupe. Au niveau du scope 3, les émissions ont diminué de 12 % entre 2021 et 2022.

Commentaires sur les performances de réduction du carbone et la méthodologie de calcul

Depuis 2021, les émissions des activités de Schneider Electric (scopes 1 et 2) ont diminué de 31 % en valeur absolue et les émissions du scope 3 ont diminué de 17 %.

Les émissions directes du scope 1 ont diminué de 20 % depuis 2021, en grande partie grâce aux initiatives d'efficacité énergétique et à l'électrification des processus et du parc sur site du Groupe. En outre, les efforts ciblés visant à réduire le SF₆ ont donné des résultats mesurables. En ce qui concerne le scope 2, les émissions ont diminué de 42 % entre 2021 et 2023, principalement en raison des progrès réalisés en matière d'approvisionnement en électricité renouvelable. Au total, sur les scopes 1 et 2 collectivement, les émissions ont diminué de 31 % depuis 2021.

De 2022 à 2023 plus précisément, les principaux moteurs de la réduction des émissions (-12 %) sur les scopes 1 et 2 comprenaient les éléments suivants :

- les changements de comportement en matière de consommation, liés à la crise énergétique qui a été drastique en 2022, mais qui a eu des effets durables (la consommation de gaz sur les sites du périmètre de reporting énergétique a diminué de 18 % par rapport à 2022) ;
- Efficacité énergétique : 6,6 % en 2021, 7,8 % en 2022 et 13,2 % en 2023 ; une économie supplémentaire modélisée de 58 GWh par rapport à 2022 ;
- Le passage à une électricité plus renouvelable consommée par les installations du Groupe, que ce soit directement, via l'énergie renouvelable sur site ou les tarifs verts des services publics desservant les activités de Schneider, ou indirectement, via des mécanismes de marché dégroupés et groupés ; la part de l'électricité renouvelable mondiale est passée de 85 % en 2022 à 88 % en 2023 (sur le périmètre des sites ISO 14001).



5.2 Lutter contre le changement climatique étant précurseur de la décarbonation

Les émissions du scope 3 ont diminué de 7 % entre 2022 et 2023 :

- Les émissions en amont ont diminué de 10 %, en raison de la réduction du volume des produits achetés et des efforts des programmes de décarbonation dans la chaîne d'approvisionnement : Le programme des matériaux durable qui contribue à l'acquisition de matériaux à faible empreinte carbone, et le projet Zéro carbone qui soutient la décarbonation des fournisseurs.
- Les émissions en aval, dont la majorité proviennent de l'utilisation de produits vendus, ont diminué de 6 % entre 2022 et 2023. Cela est dû à la fois à la décarbonation des réseaux sur lesquels les consommateurs du Groupe se basent et à l'évolution de la répartition géographique des ventes, avec une croissance plus forte dans les zones où les mélanges d'électricité actuels et prévus sont moins gourmands en carbone par rapport à l'année dernière. Comme l'explique la section ci-dessus, lors du calcul de ces émissions, le Groupe tient compte de la durée de vie des produits et de l'intensité en carbone prévue pour les réseaux où se trouvent les consommateurs.

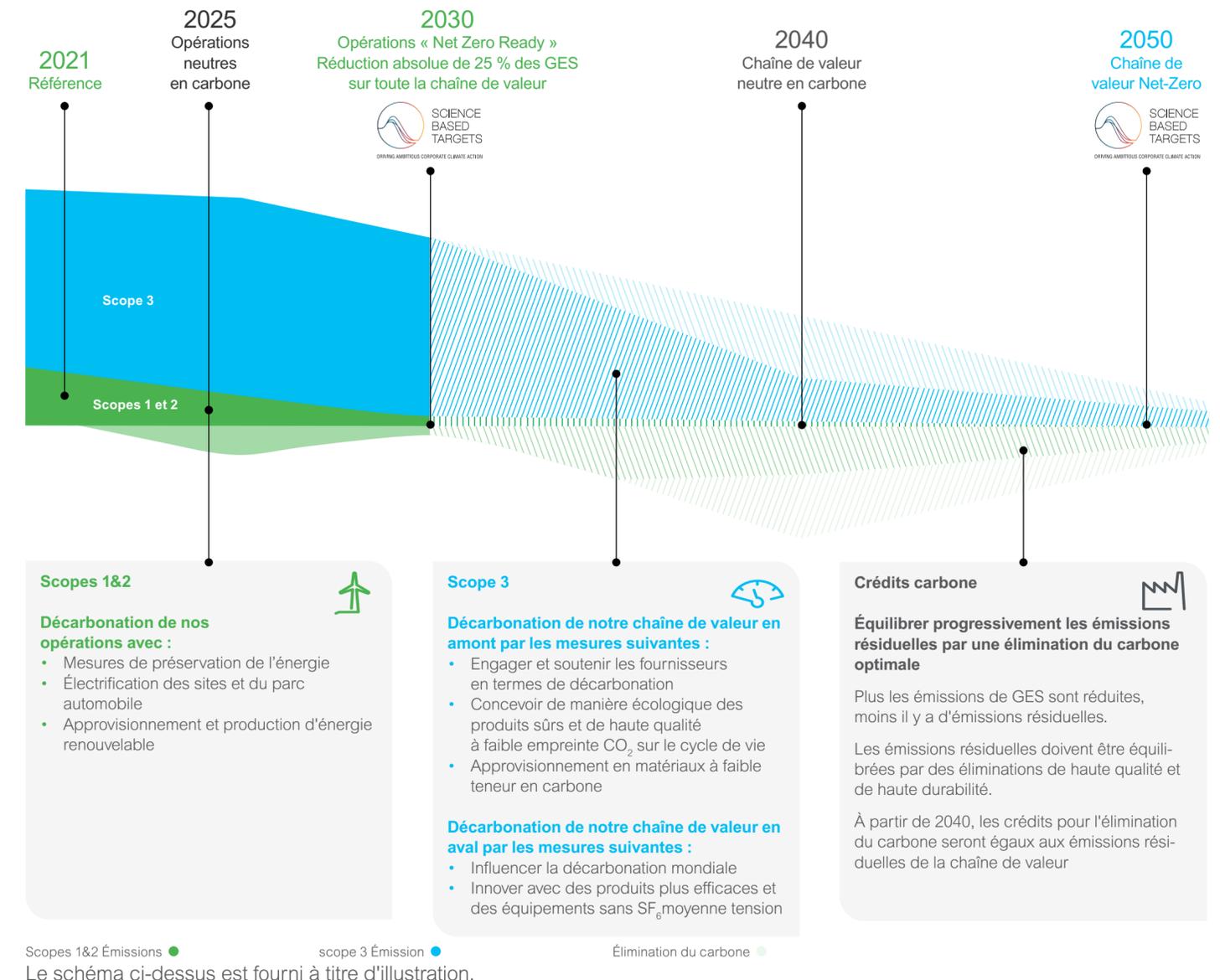
Le taux de réduction des émissions que Schneider Electric peut mettre en oeuvre dépend de nombreux facteurs qui peuvent évoluer au fil du temps : la croissance de notre activité et sa distribution géographique, le mix énergétique de nos fournisseurs et leur propre parcours de décarbonation, le taux de décarbonation des réseaux qui alimentent les produits du Groupe.

La comptabilité carbone est une discipline en évolution où la granularité des calculs change à mesure que de nouveaux mécanismes de collecte de données et de spécifications deviennent disponibles. Schneider Electric évalue régulièrement la méthodologie de collecte et de calcul des données afin de déterminer les opportunités d'accroître la disponibilité des données et d'améliorer leur précision. En particulier, le calcul du scope 3 présente une opportunité d'amélioration continue pour de nombreuses organisations, car le calcul dépend des émissions indirectes de flux de valeur qui sont des sources non détenues ou contrôlées par le Groupe. À mesure que les spécifications et la disponibilité des données d'activité et des données secondaires changent, l'on peut s'attendre à des évolutions et des améliorations continues des méthodologies du scope 3.

Engagement et objectifs de Schneider Electric en faveur du zéro carbone

En août 2022, Schneider Electric a été l'une des premières entreprises à voir ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi), alignée sur sa norme « Corporate Net Zero » publiée en octobre 2021. Dans le cadre de son engagement de zéro émission nette, le Groupe a défini des objectifs à moyen et long terme.

À terme, le Groupe s'engage à atteindre un niveau net zéro sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050, ce qui signifie qu'il vise à réduire son empreinte carbone de 90 % en 2021 d'ici 2050 et à neutraliser les émissions résiduelles grâce à des crédits carbone de haute qualité et durabilité.



5.2 Lutter contre le changement climatique étant précurseur de la décarbonation

Schneider Electric a défini quatre étapes clés pour atteindre son objectif de zéro émission nette :

- **D'ici 2030 - Réduire les émissions de la chaîne de valeur de 25 % et être prêt pour le zéro net sur l'ensemble de ses opérations**

Schneider Electric s'engage à réduire de 25 % ses émissions absolues de GES de scope 3 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur par rapport à l'année de référence 2021. Cela englobe toutes les émissions du scope 3, en particulier les émissions en amont issues des achats de produits et services, ainsi que les émissions en aval issues de l'utilisation d'électricité par ses produits vendus.

- **D'ici 2050 - Atteindre zéro émission nette de CO₂ tout au long de la chaîne de valeur**

Pour atteindre son objectif de zéro émission nette, le Groupe réduira ses émissions absolues de GES des scopes 1, 2 et 3 d'au moins 90 % par rapport à l'année de référence 2021 et compensera les émissions résiduelles par des crédits carbone, en lien avec la norme « Corporate Net Zeto » du SBTi.

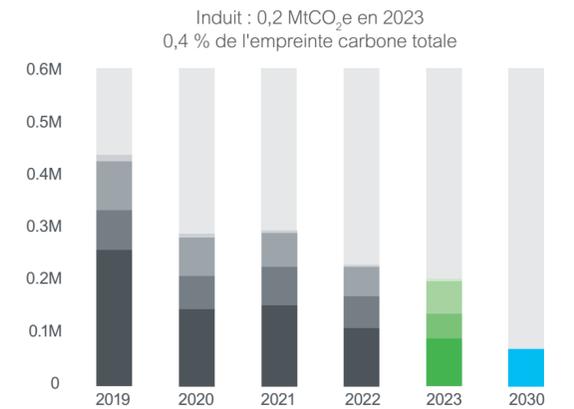
- **Atteindre des opérations neutres en carbone et une chaîne de valeur neutre en carbone en 2025 et 2040 respectivement**

Pour atteindre des opérations neutres en carbone d'ici 2025, Schneider Electric contrebalancera les émissions résiduelles de GES des scopes 1 et 2 par des crédits carbone de haute qualité. De même, d'ici 2040, le Groupe s'est fixé comme objectif de compenser son empreinte carbone de bout en bout.

5.2.5 Actions concrètes dans notre écosystème

Décarboner les activités du Groupe d'ici 2030

Émissions de GES (Mt CO₂e) annuelles scopes 1 et 2 Opérations de Schneider



● Électricité et chaleur ● Combustibles énergétiques ● Véhicules d'entreprise ● Fuites SF₆ ● Objectif

Système de gestion et de politique énergétique du Groupe : La politique énergétique du Groupe exige que les sites mettent en œuvre les actions suivantes :

- optimiser l'efficacité énergétique, en découplant durablement la consommation énergétique et la croissance de l'activité ;
- décarboner la consommation énergétique et adopter les propres solutions de gestion de l'énergie et d'automatisation de Schneider Electric en matière d'Ecostruxure™, chaque fois que cela est possible, pour aider les clients et les partenaires du Groupe à s'engager sur la voie de l'excellence en matière d'énergie, en mettant en valeur les solutions de Schneider Electric.

Les objectifs qui permettent de réaliser ces ambitions sont définis dans les programmes Schneider Sustainability Impact (SSI) et Schneider Sustainability Essentials (SSE) du Groupe.

Le Groupe obtient la certification ISO 50001 pour tous ses sites qui consomment plus de 5 GWh. Fin 2023, 128 sites de Schneider Electric étaient certifiés ISO 50001 dans le cadre du système de gestion intégrée du Groupe pour favoriser l'excellence énergétique, en se concentrant sur les sites les plus consommateurs d'énergie. Complémentaire de la certification ISO 14001, la certification ISO 50001 permet à la société de définir et de maintenir une gouvernance énergétique robuste. Grâce à cette certification, les sites sont en mesure de comprendre et de réduire leur empreinte énergétique.

Le reporting énergétique mondial, régional et par site est assuré grâce à la suite logicielle EcoStruxure™ Resource Advisor. Cet outil permet la visualisation et l'analyse de données



5.2 Lutter contre le changement climatique étant précurseur de la décarbonation

agrégées à partir d'importants volumes de données énergétiques brutes qu'elle transforme en informations exploitables. EcoStruxure™ Resource Advisor est un modèle de logiciel basé sur le Cloud, sous forme de service (SaaS). Celui-ci permet de réduire les coûts de la solution, d'augmenter la capacité de stockage des données et d'offrir une solution énergétique flexible et mobile optimisée par les services experts de Schneider.

EP100 : Schneider Electric est membre du programme Energy Productivity 100 (EP100), une initiative du Climate Group, depuis 2017. L'objectif est de doubler la productivité énergétique d'ici à 2030 par rapport à 2005, ce qui signifie doubler la production économique de chaque unité d'énergie consommée dans les 25 ans. En 2023, le Groupe a atteint une productivité énergétique de 157 % par rapport à 2005 (contre un objectif de 100 % en 2030).

RE100 : Passer à l'électricité 100 % renouvelable d'ici 2030 : Depuis 2017, Schneider Electric a accéléré l'approvisionnement en électricité renouvelable et l'installation de panneaux solaires sur site, associés aux architectures EcoStruxure™ de mesure et de gestion de l'énergie. Conformément à son engagement à produire 100 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2030, le Groupe s'est fixé comme objectif intermédiaire de 90 % d'électricité renouvelable d'ici à 2025. En 2023, 88 % de l'électricité provenait d'énergies renouvelables.

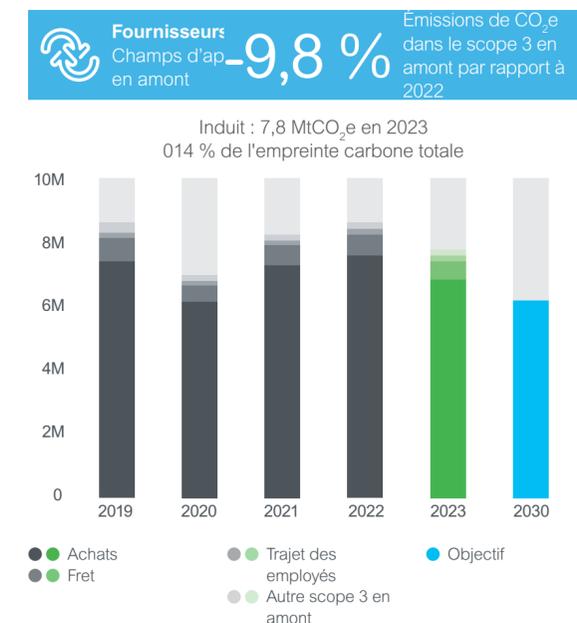
EV100 : Faire passer 100 % du parc automobile de l'entreprise en véhicules électriques/ Fin 2019, Schneider Electric s'est engagé à accélérer ses efforts de réduction des émissions de CO₂ des transports en passant à 100 % de voitures électriques d'ici à 2030. D'ici 2025, Schneider Electric prévoit de changer un tiers de son parc automobile d'entreprise. Fin 2023, 24 % du parc automobile du Groupe était composé de véhicules électriques. En outre, plusieurs initiatives visant à favoriser d'autres modes de transport ont été encouragées, avec un stockage sécurisé supplémentaire pour les vélos sur les sites, des navettes de co-conduite et liaison aux sites.

Sites zéro CO₂ L'ambition est d'avoir 150 sites sans émissions de carbone d'ici 2025. À la fin de 2023, 101 sites étaient conformes.

Réduction des émissions de SF₆ : Plusieurs actions ont été mises en oeuvre pour réduire les fuites de gaz SF₆, un composant utilisé dans les appareillages moyenne tension qui présente des caractéristiques diélectriques élevées et qui contribue également de manière significative aux GES. Le Groupe a atteint un taux de fuites de 0,08 % dans le monde en 2023, dépassant l'objectif de 0,11 % fixé pour 2023. Cette réduction des fuites de SF₆ a permis d'éviter 900 tonnes de CO₂ équivalent en 2023 par rapport à 2022.

Plan de sobriété énergétique en Europe : En 2022, l'Europe a été confrontée à une crise énergétique sans précédent - avec des risques pour son approvisionnement énergétique et une hausse des prix. Dans ce contexte, Schneider Electric a mis en place un plan de sobriété énergétique pour s'adapter sans délai à une situation énergétique en évolution rapide. D'août à décembre 2022, Schneider Electric a réussi à réduire de plus de 32 % sa consommation de gaz et de plus de 10 % sa consommation d'électricité pour ses opérations en Europe, par rapport à la même période en 2021. Au cours de la deuxième année de ce plan, non seulement les économies précédentes ont été maintenues par une discipline continue, mais encore plus d'économies d'énergie ont été réalisées, avec une réduction de 13 % sur le gaz et de 5 % sur la consommation d'électricité en 2023 par rapport à 2022.

Décarboner la chaîne logistique du Groupe d'ici 2050



Le projet zéro carbone pour les fournisseurs (TZCP) : Les émissions de carbone générées par les achats de biens et services de Schneider Electric (émissions de ses fournisseurs jusqu'au dernier niveau) représentaient 6,8 millions de tonnes de CO₂ en 2023, soit 12 % de son empreinte carbone entre la fabrication et le départ d'usine. Lancé en avril 2021, le projet Zéro carbone est la première étape d'un processus visant à réduire les émissions de GES des fournisseurs de Schneider Electric.

Le projet Zéro carbone a pour ambition de collaborer avec 1 000 fournisseurs et de réduire de 50 % l'intensité de leurs émissions opérationnelles de GES (scopes 1 et 2) d'ici 2025.

Dans le cadre de ce programme, ces fournisseurs doivent mettre en place des mesures essentielles, notamment :

- Quantifier leurs émissions de GES (scopes 1 et 2 obligatoires, scope 3 facultatif pour le moment) ;
- Établir un objectif ambitieux de réduction des émissions, et



5.2 Lutter contre le changement climatique en donnant le étant précurseur de la décarbonation

- Mettre en oeuvre un plan d'action pour atteindre l'objectif.

En 2023, plus de 1 000 fournisseurs participent au programme, ce qui permet d'atteindre une réduction globale des émissions opérationnelles (scopes 1 et 2) de 27 %.

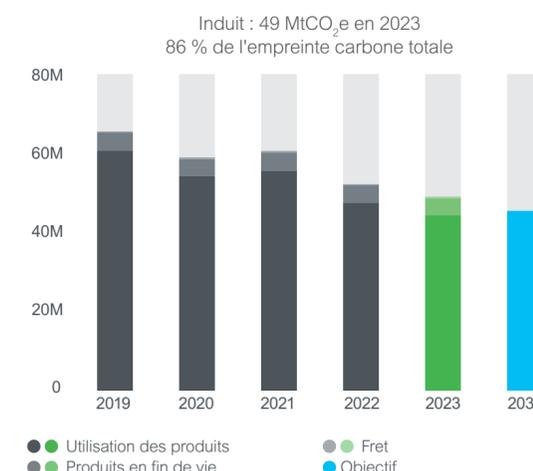
Matériaux durables : Schneider Electric s'engage à augmenter le volume de matériaux durables dans les produits à 50 % d'ici 2025, pour environ 30 % de son volume d'approvisionnement, et suit les progrès trimestriels dans le cadre du programme Schneider Sustainability Impact. Bien que ce programme ne se concentre pas uniquement sur le CO₂, mais aussi atténue d'autres impacts environnementaux tels que les ressources, la biodiversité ou la toxicité, il contribuera à réduire les émissions en amont du scope 3 du Groupe, conformément à son engagement Net-Zéro. Pour y parvenir, Schneider compte participer activement, aux côtés des leaders de l'industrie, à des groupes de travail dédiés de manière à devenir un agent du changement dans l'économie bas carbone, tout en améliorant la traçabilité des matériaux.

À la fin de l'année 2023, 29 % des matériaux concernés par le programme étaient qualifiés de « durables ».

Efficacité en matière de **CO₂ dans le transport :** De 2015 à 2017, l'intensité des émissions de CO₂ des transports a été réduite de 10 % et une diminution supplémentaire de 8,4 % a été réalisée entre 2018 et 2020. Avec son objectif pour 2021-2025, le Groupe vise à réduire davantage l'intensité des émissions de CO₂ des transports de 15 % par rapport à 2021.

En 2023, la société a connu un retour à un environnement d'exploitation plus normalisé, ce qui a entraîné une réduction de l'utilisation des modes de transport express. En outre, le Groupe a continué de progresser vers la régionalisation de la fabrication et l'optimisation du transport de marchandises connexe. La réduction du fret aérien, qui a entraîné une réduction de 9 % du tonnage transporté par avion, fut un domaine d'intérêt particulier. Ensemble, ces initiatives ont entraîné une diminution de 1,6 % de l'intensité des émissions du transport de marchandises par rapport à 2021.

Décarboner les émissions en aval du Groupe



Développement des offres sans SF₆ et des services de récupération de SF₆: Le gaz SF₆ a d'excellentes propriétés isolantes et a donc été largement utilisé pour la fabrication de disjoncteurs - en particulier les équipements à moyenne tension - au cours des 30 dernières années. En 2021, Schneider a introduit une nouvelle gamme d'appareillages de commutation où le gaz SF₆ est entièrement remplacé par la technologie du vide. Le déploiement de cette offre est en cours, et plusieurs sites clients sont désormais équipés de tels équipements. Pour gérer la fin de vie des appareillages SF₆ existants, Schneider a développé une offre de service de récupération de SF₆. Cette offre est disponible pour les clients directement ou via nos partenaires. Elle garantit la récupération complète du gaz SF₆ de l'ancien équipement et sa neutralisation. Les clients qui utilisent ce service reçoivent un certificat vert.

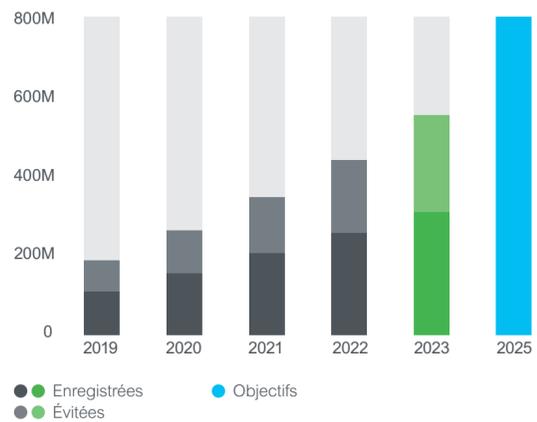
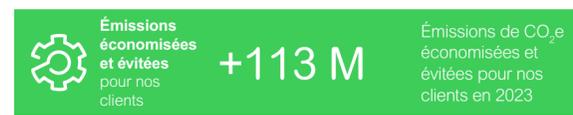
Prix du carbone : Dans le cadre de son engagement en matière de carbone, Schneider Electric s'engage à prendre en compte une tarification du carbone de 50 à 130 EUR/tonne (selon les horizons) pour éclairer la stratégie climatique du Groupe. Conformément à la vision, un prix interne du carbone est déjà utilisé dans plusieurs cas pour inclure le coût du CO₂ dans la prise de décision et la stratégie.



5.2 Lutter contre le changement climatique étant précurseur de la décarbonation

Permettre aux clients de décarboner avec Ecostruxure™

Émissions de CO₂e enregistrées et économisées et évitées depuis 2018 (MtCO₂e)



800 millions de tonnes d'émissions de CO₂ économisées et évitées côté client grâce à la mise en oeuvre d'une architecture et de systèmes Ecostruxures™ en tant que solutions pour nos clients, ainsi que de produits écologiques.

Efficacité énergétique : aider les entreprises à devenir plus efficaces et à réduire leurs émissions de CO₂, par exemple avec des variateurs de vitesse ou des contrats de performance énergétique.

- Production d'énergie renouvelable : Les PPA ou les microréseaux conduisent à une consommation d'électricité à plus faible intensité carbone.
- Réduction des fuites de GES : Les équipements sans SF6 ou les services de récupération du SF6 permettent de réduire les émissions.

- Efficacité des matériaux : les modèles d'affaire circulaires (p. ex., remise à neuf) ou le recyclage des batteries au plomb permettent de réduire les émissions pour la fabrication de matériaux vierges.

Au total, de 2018 à 2023, Schneider Electric a aidé ses clients à économiser et à éviter 553 millions de tonnes de CO₂, tout au long du cycle de vie des produits vendus pendant cette période.

Accès aux produits et solutions énergétiques : Aujourd'hui, 25 % de la population mondiale n'a toujours pas ou peu accès à l'énergie et seulement 17 % de la consommation énergétique mondiale totale était renouvelable en 2017. Schneider Electric s'est engagé à fournir un accès à l'électricité verte à 100 millions de personnes vivant dans des zones mal desservies d'ici 2030, à la fois en tant que droit fondamental et en tant que moyen de développement social et économique.

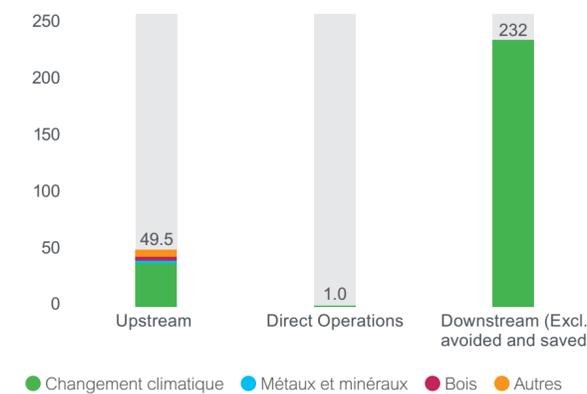
Technologies de l'information vertes (IT) : Schneider Electric a mis en oeuvre des actions visant à réduire l'empreinte carbone de ses systèmes informatiques. Ces actions comprennent l'augmentation de la durée de vie des ordinateurs, l'optimisation de la gamme d'applications et de logiciels, et l'optimisation du réseau complet de serveurs et de data centers.

5.2.6 Évaluation de l'empreinte biodiversité

Schneider Electric s'est engagé auprès de Act4nature International à quantifier et publier régulièrement des évaluations des impacts du Groupe sur la biodiversité. Cette première étape est essentielle pour comprendre ses impacts et ses dépendances à la nature et pour définir les mesures appropriées. En 2020, Schneider Electric est devenue la première société à publier l'évaluation de l'empreinte biodiversité globale de ses activités, à l'aide de l'outil « Global Biodiversity Score » (GBS) développé par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Biodiversité.

Engagement de Schneider Electric envers Act4nature International :

Empreinte dynamique terrestre de Schneider Electric en 2022 par champs d'application (en MSA.km²)



1. Quantifier et publier régulièrement des évaluations des impacts du Groupe sur la biodiversité
2. S'engager à réduire les impacts de Schneider Electric et à aligner les objectifs biodiversité sur la science
3. Développer des solutions et des technologies qui contribuent à la préservation de la biodiversité
4. Engager et transformer la chaîne de valeur
5. Agir localement, en impliquant les employés et les partenaires

En 2023, Schneider Electric a conclu sa deuxième évaluation de l'empreinte biodiversité pour évaluer les progrès de ses programmes de développement durable sur son empreinte écologique. Les derniers résultats illustrent l'impact dynamique de la biodiversité terrestre des Groupes sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, avec des données de 2022. Les conclusions de la deuxième évaluation de l'empreinte biodiversité de Schneider Electric s'inscrivent dans la lignée de l'étude précédente, indiquant que le changement climatique continue d'être le principal moteur des impacts de Schneider Electric sur la perte de biodiversité. Cela est particulièrement significatif en aval de la chaîne de valeur du Groupe, résultant de l'utilisation de ses produits.



5.3 Vigilance à l'égard des fournisseurs

5.3.1 Catégories de risques des fournisseurs et plan d'audits

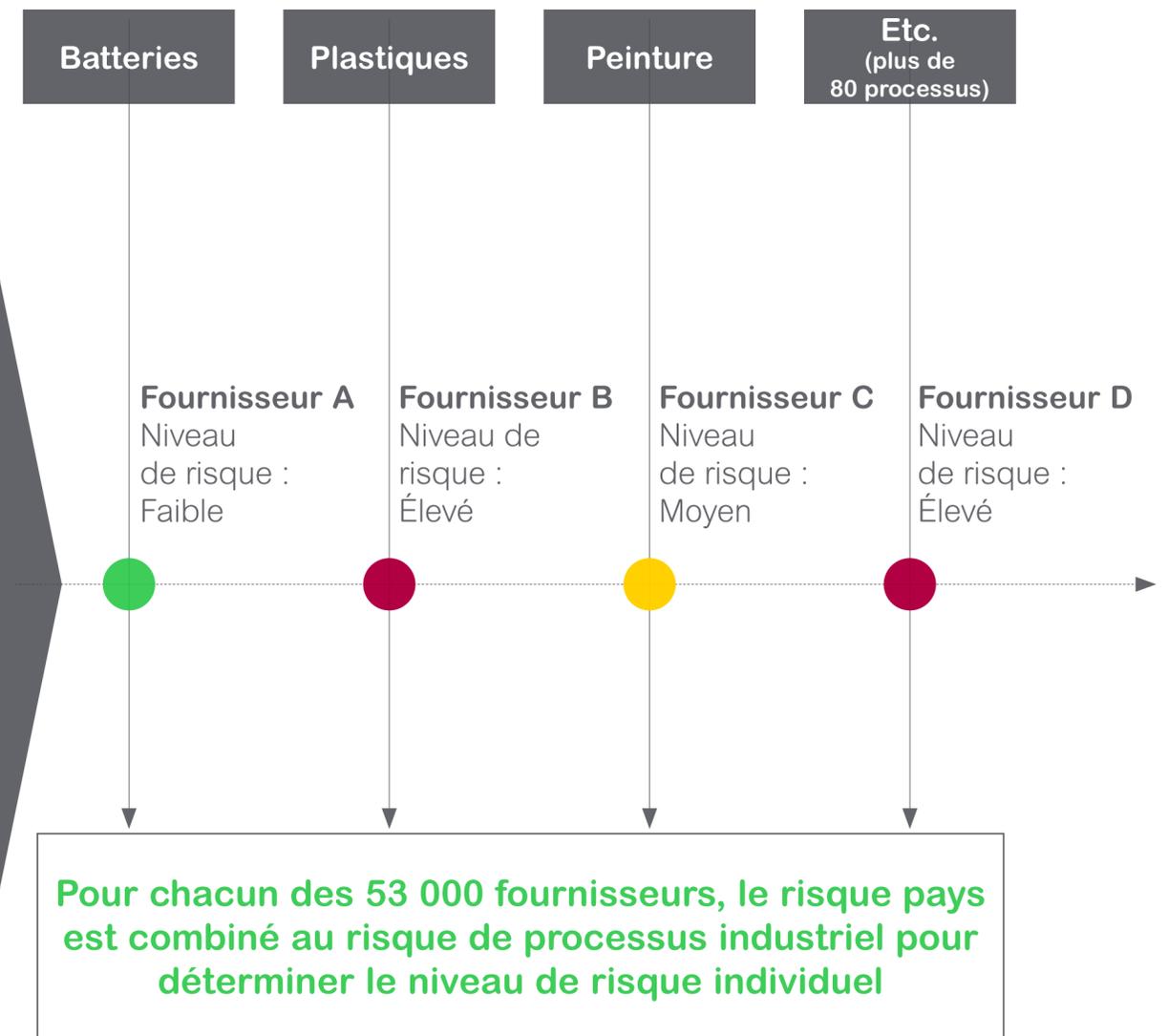
Pour évaluer et limiter les risques liés au développement durable de la part de ses fournisseurs internationaux, Schneider Electric procède à une évaluation des risques de l'ensemble de sa base d'approvisionnement, chaque année. Cette évaluation couvre les risques liés au développement durable et des paramètres spécifiques tels que le type de processus industriel utilisé par les fournisseurs, leur technologie et leur localisation géographique. Cela permet au Groupe de prendre en compte les risques qui peuvent découler de la situation spécifique d'un pays (social, politique, etc.). Ces paramètres sont compilés dans une base de données indépendante tierce (méthodologie Responsible Business Alliance, RBA, ex-EICC, dont Schneider Electric est membre depuis janvier 2018). L'ensemble du réseau de Schneider Electric, qui compte environ 53 000 fournisseurs de rang 1, est traité selon cette méthodologie et actualisé chaque année avec la nouvelle référence fournisseur afin d'identifier les fournisseurs à haut risque.

Processus d'identification des fournisseurs à haut risque :

Risque Pays composé



Risque processus fournisseur



5.3 Vigilance à l'égard des fournisseurs

5.3.2 Plan général

Le plan d'audit a débuté en 2018. 2020 était la troisième année de mise en oeuvre et Schneider Electric a achevé le calendrier de 3 ans avec 374 audits.

De 2021 à 2025, Schneider Electric a défini de nouveaux objectifs dans le cadre de sa stratégie de développement durable : En s'appuyant sur le plan précédent, le Groupe s'est fixé pour objectif de réaliser 1 000 audits sur site auprès de fournisseurs à haut risque et de déployer 3 000 audits d'auto-évaluation auprès d'autres fournisseurs ne faisant pas partie de la catégorie à haut risque. Ce plan d'audit est intégré dans Schneider Sustainability Essentials (SSE n°17) et les progrès sont évalués en externe et publiés chaque année.

Pour le plan 2023 du Groupe, environ 1 400 fournisseurs « à haut risque » ont été identifiés ; ce nombre varie en fonction de l'année.



5.3.3 Audits sur site

Le questionnaire d'audit et la méthodologie d'audit de Schneider Electric sont entièrement alignés sur le cadre RBA. Le cadre RBA est lié aux catégories de la matrice des risques du devoir de vigilance, comme suit :

- Droits humains : Environnement de travail décent - 36 questions
- Santé et sécurité : 40 questions
- Environnement : 21 questions
- Sécurité de l'offre : Non applicable dans le cadre RBA
- Conduite des affaires : 11 questions
- Cybersécurité : Non applicable dans le cadre RBA

En 2023, le Groupe a réalisé 212 audits initiaux sur site auprès de fournisseurs (audits réalisés pour la première fois auprès d'un fournisseur). Ces audits permettent à Schneider Electric d'identifier les non-conformités et de demander au fournisseur de mettre en place des actions correctives. De nouveaux audits ont ensuite été effectués pour examiner les mesures correctives mises en oeuvre pour remédier aux non-conformités relevées au cours de l'audit initial et valider la clôture.

Les informations et les résultats concernant les audits sur site avec les nouveaux fournisseurs sont décrits ci-dessous.



5.3 Vigilance à l'égard des fournisseurs

En 2023, la plupart des non-conformités concernaient la santé et la sécurité, les normes du travail et les systèmes de gestion (34 %, 26 % et 21 % respectivement). Le graphique 3 du point 5.3.5 présente la répartition des non-conformités par sujet et le graphique 4 par zone géographique.

Pour les cas de non-conformité les plus graves, chaque cas est transmis au Directeur des Achats. L'analyse des 114 « grandes priorités » soulevées en 2023 montre que les questions suivantes sont les plus récurrentes :

- Droit du travail (60 % des problèmes de non-conformité prioritaires) : Non-respect pour les heures de travail et les jours de repos (les systèmes de mesure du temps sont souvent insuffisants) ; et salaires pour les heures normales et les heures supplémentaires non correctement calculés et payés à tous les travailleurs.
- Santé et sécurité (25 % des problèmes de non-conformité prioritaires) : systèmes d'alarme incendie et de protection insuffisants ; insuffisance des contrôles d'exposition des travailleurs aux agents chimiques, biologiques et physiques.
- Systèmes environnementaux et de gestion (15 % des problèmes de non-conformité prioritaires) : Systèmes insuffisants de gestion des déchets et de prévention de la pollution

5.3.4 Auto-évaluation à distance

En 2021, un questionnaire spécifique d'auto-évaluation a été élaboré, en s'appuyant sur l'expérience des audits sur site réalisés au cours des années précédentes. Parmi les questions posées, les principales visent à vérifier si les fournisseurs sont conformes sur les sujets obligatoires que sont le travail, les droits humains, l'environnement, la santé et la sécurité. Les deux principaux objectifs de cette évaluation visent à aider les fournisseurs à réfléchir sur leur conformité aux normes de Vigilance et pour Schneider Electric à identifier si des audits sur site peuvent être nécessaires.

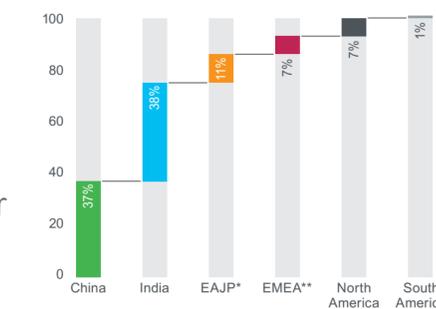
En 2023, 953 fournisseurs ont répondu. Les équipes achat ont examiné les réponses et identifié quelques fournisseurs pour lesquels des audits sur site seront menés en 2024.

5.3.5 Mesures de correction et d'atténuation

Fin 2023, Schneider Electric avait clôturé 97 % des non-conformités de 2022 et 36 % de celles de 2023 (tous types confondus). L'approche de Schneider Electric consiste à aider les fournisseurs à remédier aux problèmes en partageant les bonnes pratiques et en leur fournissant des conseils et des formations. Si ces non-conformités ne sont pas rectifiées (principalement les priorités absolues), le Directeur des achats est informé et cela peut entraîner la fin de la relation commerciale. En 2023, une relation commerciale avec un fournisseur a pris fin en raison du plan de vigilance.

En 2023, Schneider Electric a mis en oeuvre un programme visant à passer en revue un certain nombre d'audits réalisés il y a plusieurs années afin de déterminer si les mesures de résolution des non-conformités étaient toujours en place et durables. Jusqu'à présent, aucune dérive majeure n'a été identifiée, confirmant l'efficacité du programme, un seul cas a été identifié, en raison du changement complet de l'équipe de gestion des fournisseurs, et a été clôturé par la suite.

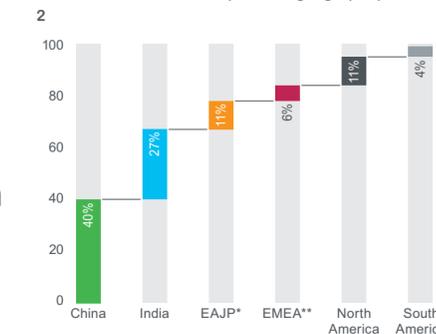
% Fournisseurs à risque identifiés en 2023 par zone géographique – Graphe 1



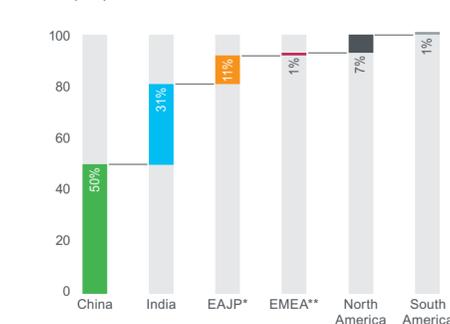
% Cas de non-conformité en 2023 par thème – Graphique 3



% Audits réalisés en 2023 par zone géographique – Graphique 2



% Cas de non-conformité en 2023 par zone géographique – Graphique 4



* EAJP : Asie de l'Est Japon Pacifique
 ** EMEA : Europe Moyen-Orient Afrique



5.3 Vigilance à l'égard des fournisseurs

5.3.6 Impact

Entre le début du programme en 2017 et la fin de 2023, environ 1 000 fournisseurs ont fait l'objet d'un audit sur place et plus de 12 000 non-conformités ont été relevées, puis corrigées. Les 212 audits sur site réalisés en 2023 ont permis à Schneider de relever plus de 2 100 cas de non-conformité. Parmi ces non-conformités, plus de 110 sont évaluées comme « prioritaires » et font l'objet d'une attention toute particulière lors des nouveaux audits des fournisseurs. Schneider Electric a pour objectif de clôturer 100 % des types de non-conformités identifiées, quel que soit leur niveau de priorité.

Dans l'ensemble, la résolution des non-conformités relevées depuis le lancement du programme en 2017 a permis d'améliorer les conditions de travail de 320 000 employés.

5.3.7 Mesures supplémentaires concernant les fournisseurs

En plus du programme spécifique d'audit de vigilance destiné aux fournisseurs ciblés, Schneider Electric met en oeuvre plusieurs actions pour réduire les risques dans sa chaîne logistique. Ces actions ne font pas directement partie du programme de Vigilance à l'égard des fournisseurs, mais elles contribuent à réduire le niveau de risques au sein de notre chaîne logistique.

5.3.7 Fournisseurs - autres actions

Niveau de risque avant atténuation

● par ●



Avec une chaîne logistique mondiale complexe comptant plus de 53 000 fournisseurs, Schneider Electric s'engage à réduire les risques potentiels dans les domaines de la santé et de la sécurité la sécurité, les droits humains, l'éthique, l'environnement et le développement durable.

URD 2023 :
page 138-149 section 2.2.12

5.3.7 Fournisseurs - autres actions		URD 2023 : page 138-149 section 2.2.12																				
Actions déployées (zéro émission de CO₂ nette)  <ul style="list-style-type: none"> Objectif d'exploiter une chaîne d'approvisionnement zéro émission nette de carbone et vise à réduire de 50 % les émissions de carbone opérationnelles de ses 1 000 principaux fournisseurs d'ici 2025. 	Résultats  <ul style="list-style-type: none"> La réduction des émissions de GES signalée pour l'indicateur ci-dessous est mesurée comme la réduction moyenne de l'intensité en carbone des fournisseurs déclarants, multipliée par la proportion d'entreprises déclarantes parmi les 1 000 fournisseurs engagés. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <thead> <tr style="background-color: #0070c0; color: white;"> <th></th> <th>2023</th> <th>2022</th> <th>2021</th> <th>2020</th> <th>2019</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réduire les émissions de CO₂ de 50 % des 1 000 principaux fournisseurs</td> <td>27 %</td> <td>10 %</td> <td>1 %</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> </tr> </tbody> </table>		2023	2022	2021	2020	2019	2018	Réduire les émissions de CO ₂ de 50 % des 1 000 principaux fournisseurs	27 %	10 %	1 %	/	/	/							
	2023	2022	2021	2020	2019	2018																
Réduire les émissions de CO ₂ de 50 % des 1 000 principaux fournisseurs	27 %	10 %	1 %	/	/	/																
Actions déployées (Chaîne d'approvisionnement circulaire)  <ul style="list-style-type: none"> Objectif : utiliser du carton recyclé dans tous les emballages primaire et secondaire et enlever tout plastique à usage unique des emballages Schneider d'ici 2025. Une initiative lancée pour augmenter la proportion de matériaux écologiques dans nos produits de 50 % d'ici 2025. 	Résultats  <ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne les matériaux durables, les performances peuvent être obtenues soit en sélectionnant des matériaux et/ou un fournisseur dont l'empreinte environnementale est moindre (par exemple, la preuve d'un matériau produit à partir d'un contenu recyclé à 100 %), ou en renforçant la traçabilité des initiatives liées au développement durable dans la chaîne de valeur. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <thead> <tr style="background-color: #0070c0; color: white;"> <th></th> <th>2023</th> <th>2022</th> <th>2021</th> <th>2020</th> <th>2019</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Emballage primaire en carton recyclé sans plastique à usage unique</td> <td>63 %</td> <td>45 %</td> <td>21 %</td> <td>13 %</td> <td>/</td> <td>/</td> </tr> <tr> <td>Proportion de matériaux durables dans nos produits</td> <td>29 %</td> <td>18 %</td> <td>11 %</td> <td>7 %</td> <td>/</td> <td>/</td> </tr> </tbody> </table>		2023	2022	2021	2020	2019	2018	Emballage primaire en carton recyclé sans plastique à usage unique	63 %	45 %	21 %	13 %	/	/	Proportion de matériaux durables dans nos produits	29 %	18 %	11 %	7 %	/	/
	2023	2022	2021	2020	2019	2018																
Emballage primaire en carton recyclé sans plastique à usage unique	63 %	45 %	21 %	13 %	/	/																
Proportion de matériaux durables dans nos produits	29 %	18 %	11 %	7 %	/	/																
Actions déployées (Environnement)  <ul style="list-style-type: none"> Déploiement de REACH/ROHS soutenu par un processus de collecte de données pour collecter des informations auprès des fournisseurs Schneider a mis en place un programme de minerai de conflit, fondé sur les principes directeurs de l'OCDE applicables en matière de diligence raisonnable. 	Résultats  <ul style="list-style-type: none"> Compte tenu des chiffres relatifs aux minerais provenant de zones de conflit, le Groupe n'a aucune raison de penser que les minerais provenant de zones de conflit qu'il a obtenues, ont directement ou indirectement financé ou profité aux conflits armés dans les pays visés. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <thead> <tr style="background-color: #0070c0; color: white;"> <th></th> <th>2023</th> <th>2022</th> <th>2021</th> <th>2020</th> <th>2019</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonderies et raffineries identifiées et certifiées (en %)</td> <td>94 %</td> <td>88 %</td> <td>85 %</td> <td>87 %</td> <td>85 %</td> <td>89 %</td> </tr> </tbody> </table>		2023	2022	2021	2020	2019	2018	Fonderies et raffineries identifiées et certifiées (en %)	94 %	88 %	85 %	87 %	85 %	89 %							
	2023	2022	2021	2020	2019	2018																
Fonderies et raffineries identifiées et certifiées (en %)	94 %	88 %	85 %	87 %	85 %	89 %																
Actions déployées (Travail décent)  <ul style="list-style-type: none"> Définition d'un programme Travail décent pour les fournisseurs stratégiques de Schneider. 	Résultats  <ul style="list-style-type: none"> En décembre 2023, 802 fournisseurs stratégiques ont été invités à participer au programme Travail décent, dont 683 fournisseurs ont été accueillis avec succès et invités à répondre au questionnaire qui leur a été communiqué. 536 fournisseurs ont répondu à l'enquête 																					
Actions déployées (Approche holistique)  <ul style="list-style-type: none"> Plan de vigilance pour les fournisseurs Évaluation des fournisseurs stratégiques selon la norme ISO 26000 avec l'objectif d'atteindre une moyenne de 65 pts d'ici 2025. 	Résultats  <ul style="list-style-type: none"> Fin 2023, le résultat était de +1,6 point avec une moyenne de 61,9 points. 																					



5.4 Relations avec les sous-traitants intervenant sur des projets clients

5.4.1 Environnement d'exécution du projet

Les produits et solutions de Schneider Electric sont généralement associés à des systèmes plus importants, tels que des solutions de distribution d'électricité et de gestion de l'énergie dans les bâtiments ou l'automatisation des processus de production dans les usines. La mise en place de tels systèmes peut être complexe et implique généralement plusieurs différentes parties avant leur mise en service par les clients finaux. Pour Schneider Electric, il existe deux options : Vendre des composants via des partenaires de distribution qui prennent la responsabilité de créer et de livrer le système ; ou créer et livrer le système directement aux clients finaux dans le cadre d'un projet. Cette deuxième option nécessite la coordination de plusieurs sous-traitants (fabricants de panneaux, intégrateurs de systèmes, sous-traitants en bâtiment, etc.), généralement dans les locaux des clients finaux. Ces projets ont pour caractéristiques communes de se produire principalement hors site (principalement chez le client, existant ou futur), et d'impliquer plusieurs parties différentes, mondiales ou locales, chacune apportant sa valeur ajoutée spécifique. Chaque projet est spécifique par sa taille, sa durée et son emplacement. Par conséquent, les relations avec les sous-traitants sont propres à un contrat et ne sont pas nécessairement récurrentes. En 2023, Schneider Electric a collaboré avec environ 12 000 fournisseurs de solutions dans le portefeuille du Groupe (pour un total de dépenses d'environ 1,2 milliard d'euros (veuillez noter que tous ne sont peut-être pas actifs simultanément au cours d'une année)).

5.4.2 Risques et opportunités

Dans le cadre du plan de vigilance, des risques spécifiques ont été identifiés.

Droits humains : Comme les sites de projet se trouvent dans des pays où Schneider Electric n'est peut-être pas présent, pouvant impliquer des sous-traitants indépendants, il existe un risque que les politiques recommandées en termes de santé et de sécurité, ainsi que les normes décentes sur le lieu de travail, ne soient pas correctement mises en oeuvre. Les accidents corporels et les blessures, ou le traitement inapproprié des employés (salaires et traitements, temps de repos), en particulier les employés temporaires et/ou étrangers, constituent les principaux risques.

Éthique commerciale : Les projets menés dans des pays où les normes en matière d'éthique des affaires sont insuffisantes peuvent être exposés à des risques spécifiques tels que la corruption, les pots-de-vin ou des pressions de nature similaire.

Cybersécurité : certains sous-traitants peuvent avoir des interactions numériques avec le client final et Schneider Electric en même temps. Par conséquent, leur niveau de cybersécurité et de protection des données peut créer certains risques pour le projet et le client final.

Une gestion solide des sous-traitants de Schneider Electric permet de réduire les risques d'incidents ou d'accidents sur site et protège ainsi les travailleurs, les communautés vivant autour du site du projet, ainsi que les employés et les actifs du client final.

5.4.3 Politique et gouvernance du Groupe

En 2021, le Groupe a introduit une évolution de son processus décisionnel en matière de projets clients. Du moment où une opportunité commerciale est identifiée au moment où elle devient une offre officielle de Schneider Electric au client, un projet passe par plusieurs étapes de sélection qui garantissent sa faisabilité technique, opérationnelle, juridique et financière. Des étapes cruciales ont été ajoutées au cours des dernières années à ce processus, afin de renforcer son respect des normes éthiques, environnementales et relatives aux droits humains les plus strictes. Parmi les éléments renforcés :

- Détection et gestion de toute corruption ou violation de la réglementation sur le contrôle des exportations au cours des relations commerciales avec nos sous-traitants et clients grâce à un filtrage automatisé des tiers. En 2023, Schneider Electric a développé une nouvelle fonctionnalité permettant de détecter automatiquement tous les risques de corruption et de contrôle des exportations liés à l'analyse continue des nouvelles modifications apportées par des tiers. Un accent particulier est mis sur la diligence raisonnable des tiers, ce qui implique plusieurs étapes pour s'assurer que tout risque identifié est couvert par une action appropriée d'atténuation des risques. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sections 2.2.10 à la page 134 et 2.2.7 à la page 130 du rapport annuel de Schneider Electric.
- Identification précoce des risques environnementaux et liés aux droits humains que le projet peut créer pour les écosystèmes et les communautés potentiellement touchés. Cette évaluation



5.4 Relations avec les sous-traitants intervenant sur des projets clients

des risques peut être renforcée par un rapport d'expert tiers, si nécessaire. Les risques sont hiérarchisés et font l'objet d'un signalement tout au long du processus de sélection afin de s'assurer que toute décision est conforme aux normes éthiques et aux normes relatives aux droits humains les plus strictes et que tout plan d'exécution de projet dispose des mesures de prévention et d'atténuation adéquates. En 2023, environ 80 projets ont été soumis à ce processus dans le cadre du projet pilote. En 2024, ce processus sera appliqué à un plus grand nombre de projets.

La gouvernance générale de ce sujet est sous la responsabilité du Comité Devoir de Vigilance. La mise en œuvre des actions est une responsabilité conjointe des équipes d'approvisionnement et des équipes de projets clients mondiales.

5.4.4 Actions et impacts

Sur les 12 000 fournisseurs de solutions, Schneider Electric a identifié environ 140 fournisseurs de solutions classés « à haut risque ». Depuis 2018, environ 90 de ces fournisseurs ont fait l'objet d'un audit, 12 audits ayant été réalisés en 2023, Schneider Electric a relevé 121 non-conformités. Parmi ces non-conformités, 12 ont été évaluées comme « prioritaires » pour quatre fournisseurs.

Les non-conformités les plus fréquentes avec les sous-traitants de solutions à haut risque sont liées aux systèmes de gestion, en particulier en ce qui concerne l'établissement d'exams de gestion adéquats et la définition des responsabilités pour la mise en œuvre des systèmes de gestion. À ces non-conformités peuvent s'ajouter des risques spécifiques liés à la négociation des contrats locaux et aux relations avec les autorités locales. Les actions menées suite aux non-conformités sont les mêmes que pour les autres fournisseurs (contre-audits, formations, ateliers). Des mesures spécifiques sont mises en place pour cet environnement de projet : Schneider Electric procède à des bilans réguliers des incidents de sécurité sur tous les sites des clients, avec la participation de l'équipe Global Safety et de la direction de la gestion de projet. Le Groupe a également renforcé la formation à la lutte contre la corruption et aux politiques des agents commerciaux de ses salariés engagés dans des négociations commerciales. Les processus de suivi et de sélection des sous-traitants ont été adaptés afin de s'assurer que les sujets liés à la vigilance sont pris en compte dès le début du projet.



5.5 Communautés locales

5.5.1 Contexte

En 2020, Schneider Electric a étendu le scope de son analyse des risques de vigilance aux communautés situées à proximité géographique de ses opérations locales. En raison de cette proximité, les conditions de vie des personnes pourraient être affectées par les activités du Groupe. Les opérations locales de Schneider Electric sont de deux types :

- Installations locales, telles qu'une usine ou un immeuble de bureaux
- Sites de projet locaux où Schneider Electric est engagé en tant que contractant ou sous-traitant pour un client

5.5.2. Risques et opportunités

L'exercice d'analyse des risques a été réalisé pour les 30 principaux sites de Schneider Electric dans le monde et une sélection de 40 projets clients (18 examinés à ce jour) est toujours en mode pilote. Les principaux risques examinés sont liés à l'impact des activités de Schneider Electric sur les infrastructures locales, telles que les transports et la mobilité, l'accès à l'énergie ou à l'eau, l'accès aux biens de première nécessité et aux services publics, la sécurité et la protection contre les violations de l'éthique.

Des possibilités ont également été identifiées sous la forme d'une amélioration des infrastructures, d'un meilleur accès à l'éducation, d'un soutien aux projets locaux socioculturels et d'une amélioration de l'emploi local.

5.5.3. Gouvernance

La gouvernance générale de ce sujet est sous la responsabilité du Comité Devoir de Vigilance, lors de la phase pilote. Au cours de la phase suivante, le comité réunira d'autres parties prenantes pour mettre en oeuvre les actions qui seront décidées.

Ce sujet est régi par la politique de Schneider Electric en matière de droits humains ainsi que par l'ambition exposée dans le plan Vigilance du Groupe. Par la suite, une politique spécifique pourra être élaborée afin de mieux structurer le cadre.

5.5.4 Communautés vivant autour des sites de Schneider Electric

Évaluation des risques pour les 30 sites les plus importants

Cette évaluation détaillée des risques couvre les 30 plus grands sites en termes de taille et de personnel, à la fois commercial et industriel.

Analyse des impacts potentiels

La première étape de cette évaluation a consisté à analyser l'impact potentiel qu'un site Schneider Electric peut avoir sur son environnement. À cette fin, une comparaison a été établie entre la taille du site et la taille de la zone urbaine qui l'entoure. Pour prendre un exemple pratique, à Shanghai, un grand site de bureaux peut être important au niveau de Schneider Electric (>2 000 employés) mais aura très peu d'impact sur son environnement urbain immédiat (Shanghai est une ville de plusieurs millions d'habitants). À l'opposé, un site plus petit peut avoir un impact plus important sur son environnement rural en Afrique ou en Asie du Sud.

Nature et niveau du risque

La deuxième étape consistait à qualifier la nature des risques et leur niveau, en utilisant les données publiques disponibles au niveau national sur des sujets tels que les normes éthiques (Index national contre la corruption), le développement individuel (Index de développement humain) ou la santé et les droits humains (Score des droits humains). À l'aide de ces données, un indice composite des risques par pays a été élaboré afin de refléter le niveau de risque des pays dans lesquels se trouvent les principaux sites de Schneider Electric.

Conclusions

La troisième étape consistait à associer le niveau d'impact sur le site de Schneider Electric à l'indice composite des risques par pays. Le résultat global a montré que le niveau de risque sur les communautés locales vivant autour des sites de Schneider Electric était « faible » dans la plupart des cas. Cela est dû principalement au fait que l'entreprise est généralement située dans de grandes zones urbaines ou périurbaines, où se côtoient de nombreuses entreprises similaires ou plus grandes. Dans le cas des usines, elles sont pour la plupart situées dans des zones industrielles dédiées existantes, avec des infrastructures solides et des réseaux de transport, et la présence de Schneider Electric n'a pas d'impact sur elles.



5.5 Communautés locales

Parmi les 30 principaux sites, le Groupe n'en a identifié que quelques-uns pouvant avoir un impact « modéré » sur les communautés locales et n'a trouvé aucun site où Schneider Electric pourrait avoir un impact « élevé » ou « très élevé ». Il est à noter que, bien que nous parlions de risques, la notion d'impact peut également être positive, la politique de Schneider Electric étant d'inclure des paramètres locaux dans sa politique d'approvisionnement - en fournissant des emplois, y compris un pourcentage d'entreprises et de sous-traitants locaux pour les services (restauration, maintenance, etc.).

Évaluation approfondie de 5 sites

Les responsables de la gestion et de la sécurité de ces sites sont invités à répondre à un questionnaire dédié, qui couvre les risques potentiels et les opportunités en matière d'environnement et de droits humains pour les communautés locales. Le résultat de l'évaluation montre que, parmi les cinq sites examinés, quatre n'ont pas d'incidences importantes et un peut avoir des incidences particulières.



Quatre sites à faible impact, bien atténués :

- Les quatre usines évaluées sont situées dans des parcs industriels dédiés, avec des infrastructures spécifiques incluant le transport et l'accès. Aucune concurrence n'a été signalée pour les ressources locales (eau, électricité, produits de base, etc.). Leur impact sur l'environnement urbain est faible, car ils sont situés à côté d'une très grande ville ou, dans un cas, à la campagne et à une distance raisonnable du village le plus proche.
- Ces sites sont une source importante d'emplois pour la population locale. En outre, ces entités encouragent les initiatives de développement local soutenant les écoles, les programmes culturels ou les infrastructures locales (comme les hôpitaux).
- Les activités industrielles réalisées sur ces quatre sites sont principalement l'assemblage de composants. Certaines activités marginales d'injection de plastique sont soumises aux réglementations locales et nationales, avec des rapports obligatoires réguliers.
- L'un des sites fait partie d'un parc industriel qui comprend des logements pour les travailleurs (dortoirs). Ces installations ont été récemment améliorées, sont conformes aux normes locales et n'ont fait l'objet d'aucun rapport d'alerte spécifique. Cependant, elles restent un point d'attention et de suivi du côté de Schneider Electric.

Un site avec des impacts moyens ; actions d'atténuation en cours :

- Ce site spécifique accueille un processus industriel qui implique l'utilisation de produits chimiques. Bien qu'il ne s'agisse pas de substances critiques et réglementées, elles doivent être surveillées et traitées spécifiquement.
- Le site est situé à proximité d'une petite zone urbaine, et les risques de pollution marginale sont donc présents.
- Plusieurs mesures d'atténuation ont été mises en oeuvre par l'équipe locale. Un examen spécifique de l'adéquation de ces mesures est également en cours.



5.5 Communautés locales

5.5.5 Communautés vivant autour des sites des projets clients de Schneider Electric

Contexte

En 2021, Schneider Electric a étendu son évaluation des risques aux communautés locales résidant à proximité de sites où le Groupe met en oeuvre des projets pour ses clients. Ces projets peuvent être, par exemple, la réalisation d'un poste d'aiguillage électrique pour distribuer de l'électricité, soit à un réseau, soit à de gros utilisateurs privés (usines, bâtiments professionnels...). Selon le profil du client final, ces projets nécessitent la coordination sur site de plusieurs types sous-traitants : experts en génie civil, experts en processus industriels, spécialistes en électricité et experts en infrastructure de communication. Les relations avec les communautés locales, le cas échéant, sont généralement gérées par le contractant principal ou par le client final.

Caractérisation des sites, classement par niveau de risque et sélection des sites pour un examen approfondi

Pour identifier les principaux sites présentant des risques potentiels, Schneider Electric a présélectionné les projets client en fonction d'une combinaison de deux critères : le risque pays et l'activité du client. Le risque pays est une combinaison de plusieurs indicateurs externes disponibles publiquement (transparence, droits humains, etc.). L'activité du client est basée sur le processus industriel spécifique au client final. À titre d'exemple, les risques des cinq principaux pays et segments de marché sont classés comme suit :

Pays	Activité client
1. Tchad	1. Mines, minéraux et métaux
2. Mauritanie	2. Pétrole, gaz et pétrochimie
3. Angola	3. Énergie et réseau électrique
4. Nigeria	4. Sciences de la vie
5. Tanzanie	5. Eau

Sur la base de ces critères, le Groupe a établi une liste de 25 projets à examiner avec leur équipe de direction.

Évaluation de l'impact pour les sites sélectionnés

Les projets examinés peuvent être regroupés en trois catégories, chacune reflétant le type d'implication de Schneider Electric et ses capacités d'atténuation.

- **Type 1** : Schneider Electric fournit des appareillages électriques et/ou des équipements industriels, est également le maître d'oeuvre du projet, il est présent sur site. Les actions d'atténuation peuvent être décidées et mises en oeuvre par Schneider Electric.
- **Type 2** : Schneider Electric fournit des appareils électriques et/ou des équipements industriels, mais n'est pas le maître d'oeuvre. Les possibilités d'atténuation sont limitées.
- **Type 3** : Schneider Electric fournit le logiciel et le contrôle, et travaille principalement à distance, étant présent sur site uniquement pour les tests finaux et la mise en service. Les possibilités d'atténuation sont très faibles.

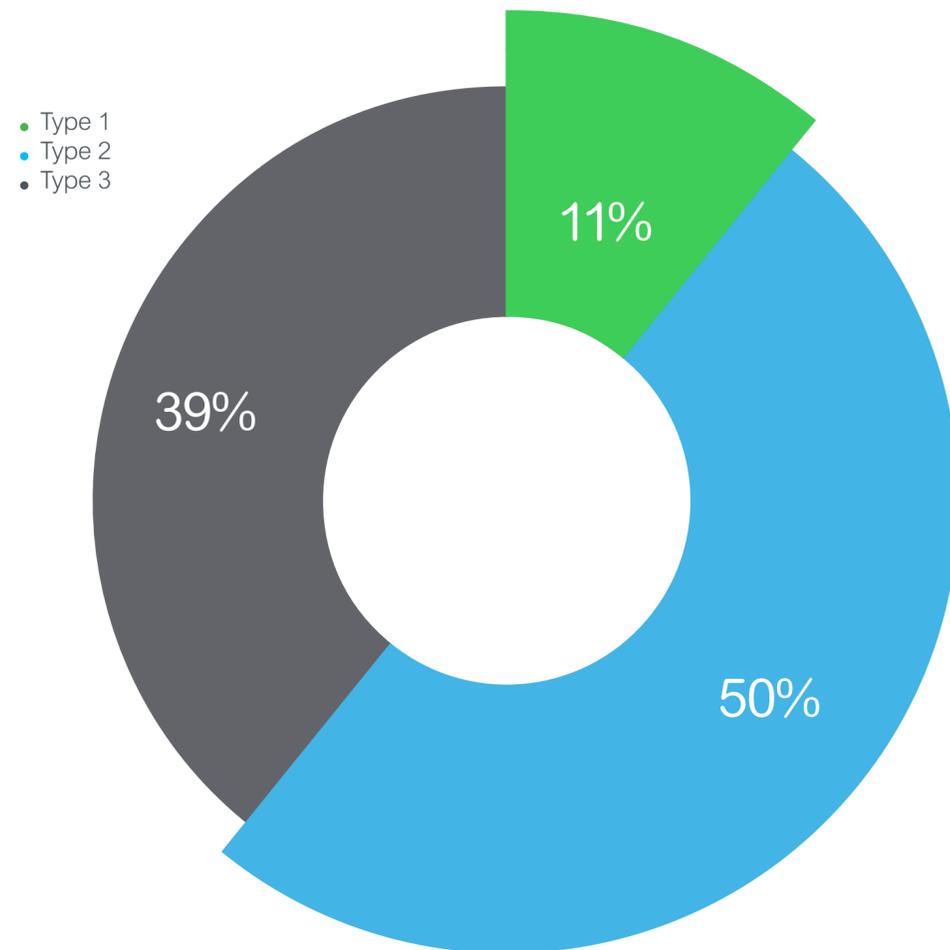
Fin de 2023, 18 projets ont été examinés et les résultats peuvent être résumés comme suit :

- Perturbations temporaires/brèves dans le transport et mobilité dues à la livraisons de gros matériaux et d'équipement
- Coupures de courant temporaires et planifiées
- Aucun risque environnemental ou de pollution
- La sécurité locale est mise en oeuvre par le client final, avec un impact nul ou faible sur les communautés voisines
- Le projet est une source d'emploi pour les entreprises locales



5.5 Communautés locales

Répartition des projets examinés par type



Type 1 : 2 projets - Schneider opérant en tant que principal sous-traitant

- Rénovation de sous-stations électriques moyenne tension.
- Très grande ville, zone urbaine dense.
- Sites déjà existants, surface limitée (1 bâtiment).
- Travaux de génie civil (rénovation) limités dans une zone fermée.
- Presque aucun impact sur la population vivant à proximité (fermeture de la rue pendant 2 jours).

Type 2 : 9 projets - Schneider opérant en tant que fournisseur d'un grand sous-traitant ou d'un client

- 4 projets sont des équipements moyenne tension livrés en usine : aucune présence sur le site du client.
- 2 projets concernent des renforcements des systèmes de sécurité sur les sites miniers existants.
- 3 projets sont de nouveaux projets très importants sur le terrain - 2 sont destinés à un client développant une raffinerie
- Gros travaux de génie civil sur des terrains auparavant inoccupées.
- Le client final et les autorités locales sont responsables sur site - 1 est pour un client construisant un réseau d'irrigation pour l'agriculture.
- Emplacement dans une zone semi-désertique - aucune population vivant sur place.

Type 3 : 7 projets

- Les projets sont principalement des systèmes logiciels, qui n'impliquent aucun travail sur site car il n'y a pas de matériel à livrer et à installer.



5.5 Communautés locales

Bien que cette analyse soit effectuée sur un échantillon limité, elle aboutit aux conclusions suivantes :

- Une grande majorité des projets Schneider ont un impact limité sur les communautés locales. En effet :
 - Ils ne sont pas situés à proximité d'une zone peuplée ;
 - Ils se déroulent sur des installations déjà construites ;
 - Ils sont livrés en usine au client, sans intervention sur site de Schneider ;
 - Ils impliquent uniquement des offres logicielles, entièrement fournies à distance.
- Une minorité de projets impliquent d'importants travaux de génie civil sur place, qui peuvent impacter l'environnement local ou les communautés locales. Cela se produit presque uniquement lorsque le client final mène un projet complexe et hautement spécialisé (raffinerie, usine, site d'extraction, etc.). Dans ce cas, Schneider n'est qu'un des fournisseurs et ne gère pas les relations avec la population locale. Dans de tels cas, toutefois, Schneider souhaite appliquer le plus haut niveau d'engagement éthique et responsable dans ses relations avec le client final afin de garantir que le projet est conforme à des normes éthiques et durables strictes.

Projet EACOP

Le projet EACOP (East Africa Crude Oil Pipeline), ainsi que le projet Tilenga, sont exploités par une joint-venture entre deux États (Ouganda, Tanzanie) et deux sociétés privées (CNOOC, TotalEnergies). Il est composé de plusieurs sites d'extraction et d'un pipeline pour relier ces sites à un port sur la côte de l'océan Indien. Le Groupe fournit des équipements pour la supervision et la sécurité de l'infrastructure et contribue à l'intégration des sources d'énergie renouvelables pour réduire les émissions de CO₂.

Schneider Electric a chargé un expert indépendant d'effectuer une évaluation des risques conformément aux normes de performance de la Société financière internationale en matière de durabilité environnementale et sociale. Le bilan a été actualisé avec l'état des discussions avec la joint-venture EACOP, les parties prenantes locales (particuliers ou ONG) et Total Energies. En outre, Schneider Electric a organisé une visite sur le site du projet (en Ouganda et en Tanzanie), sous la direction de son Chief Compliance Officer. Sur la base de ces évaluations et observations, Schneider Electric estime que la joint-venture EACOP, les autorités locales et les parties prenantes locales répondent aux préoccupations environnementales et en matière de droits humains soulevées par certaines parties prenantes locales et certains médias. À mesure que le projet se poursuit, Schneider Electric continuera de dialoguer avec les parties prenantes et de surveiller les mesures correctives pertinentes. Dans l'ensemble, Schneider Electric est convaincu que le travail avec EACOP est conforme à ses normes d'éthiques et de développement durable.



6. Perspectives

De 2017 à 2020, le programme de vigilance est passé par sa première phase, qui était axée sur la structuration de l'exercice de cartographie des risques et le déploiement des actions qui permettraient d'atténuer ces risques. Pour autant, certaines actions liées à la conformité, à la santé et à la sécurité, au bien-être ou à la réduction des émissions de carbone, par exemple, faisaient déjà partie de la stratégie globale de Schneider Electric avant la loi de 2017 et étaient donc déjà bien avancées. Le programme de vigilance a accéléré le déploiement d'actions dans des domaines spécifiques - la principale étant avec les fournisseurs, et le déploiement d'un programme d'audit pour les cas à haut risque.

En 2021, le programme de vigilance est entré dans sa deuxième phase, qui se concentre sur l'accélération au sein de la chaîne d'approvisionnement, le nombre d'audits réalisés augmentant considérablement, et sur l'extension de la vigilance à de nouveaux domaines, tels que l'impact de l'activité de projet client de Schneider Electric sur les communautés locales. En 2024, l'évaluation des risques et les politiques de Schneider Electric basées sur les enseignements tirés jusqu'à présent seront considérablement renforcées.

Schneider Electric a pour ambition globale de continuer à renforcer son programme de vigilance, en parfaite cohérence avec son objectif, sa mission et son ambition stratégique globale. Ce renforcement intégrera également l'évolution du cadre juridique dans le monde, à commencer par la loi allemande promulguée en 2023.

Des projets spécifiques dans la chaîne logistique contribueront également au renforcement global de la vigilance de Schneider Electric. Ils ne font pas directement partie du plan de vigilance, mais sont fortement liés au sujet et comportent de multiples synergies :

- Le projet zéro carbone, qui vise à travailler avec nos principaux fournisseurs clés pour les aider à réduire leurs émissions de carbone sur les scopes 1 et 2 (le scope 3 est facultatif). Ce projet est désormais bien engagé, et ces fournisseurs s'engagent actuellement dans des actions avec le soutien de Schneider Electric. Après une réduction de 27 % des émissions de carbone pour les principaux fournisseurs de Schneider en 2023, une nouvelle accélération est attendue dans les années à venir.
- Le programme Travail décent se concentre sur le même groupe de fournisseurs clés, dans le but de les amener à fournir des normes de travail décent à leurs employés. Le scope détaillé et la définition du travail décent ont été finalisés en 2022 sur la base des instruments juridiques non contraignants de l'OIT, de l'OCDE et du Pacte Mondial des Nations Unies. La plupart des fournisseurs ciblés ont répondu positivement et entament actuellement une phase d'action, qui devrait permettre de progresser sur des sujets importants tels que le salaire décent, par exemple.
- Cartographie des fournisseurs en amont de la chaîne de valeurs : Ce programme est actuellement en mode test. L'objectif est de tester la cartographie détaillée de nos fournisseurs de rang 1 puis de rang 2 et de rang 3, etc., et de tester d'autres outils tels que les Workers Voice auprès des travailleurs, afin de mieux appréhender les risques dans les pays. En 2023, un projet pilote axé sur les droits humains et un nombre limité de fournisseurs a été mené avec succès. Les premiers résultats tendent à confirmer la valeur d'une telle approche, qui contribuera à mieux cartographier les risques et à mieux identifier des mesures de prévention.

Pour rappel, ce plan Vigilance résume l'évaluation des risques de Schneider Electric et des principales actions de prévention et d'atténuation. Il est maintenu relativement compact pour une lecture aisée. Si le lecteur souhaite obtenir des informations plus précises sur ces actions, nous recommandons de lire le rapport annuel de Schneider Electric, qui contient des informations détaillées sur ces programmes.



7. Table De Correspondance

			Plan de vigilance 2023	Document d'enregistrement universel 2023
Cartographie des risques et procédures d'évaluation régulières			<ul style="list-style-type: none"> 4 Cartographie des risques (p. 19-24) 5.3.1 Catégories de risques fournisseurs (p. 48) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.2.2 Risques vigilance, impacts et opportunités (p.115) 2.2.12.6 Plan de vigilance pour les fournisseurs - Catégories de risques pour les fournisseurs et plan d'audit (p.141)
Actions visant à atténuer les risques ou à prévenir les dommages graves	Sites Schneider Electric	Droits humains	<ul style="list-style-type: none"> 5.1.2 Droits humains (p. 27-33) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.11 Droits humains (p. 138) 5. Un groupe engagé avec et pour ses collaborateurs (p.210) 2.8.2 Indicateurs sociaux (p.312)
		Environnement	<ul style="list-style-type: none"> 5.1.4 Risques environnementaux (p. 34-36) 5.2 Lutter contre le changement climatique en étant précurseurs de la décarbonation (p. 40-47) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.3 Lutter contre le changement climatique en étant précurseurs de la décarbonation (p.154) 2.4 Être efficace avec les ressources (p.184) 2.8.1 Indicateurs environnementaux et climatiques (p.306)
		Éthique	<ul style="list-style-type: none"> 5.1.5 Éthique des affaires (p. 37) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.1 La confiance, fondement de l'activité Schneider Electric (p.108) 2.2.7 Tolérance zéro en matière de corruption (p.130) 2.2.12.8 Programme sur les minéraux provenant de zones de conflits (p.144)
		Sécurité de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> 5.1.6 Sécurité de l'offre (p. 38) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.5 Normes élevées pour la qualité et la sécurité de nos produits (p.124)
		Cybersécurité et confidentialité des données	<ul style="list-style-type: none"> 5.1.7 Cybersécurité et confidentialité des données (p. 39) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.6 Confiance et sécurité numériques (p.127)
	Sites des fournisseurs		<ul style="list-style-type: none"> 5.3 Vigilance à l'égard des fournisseurs (p. 48-51) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.12.6 Plan de vigilance pour les fournisseurs (p.141) 2.2.12 Relations durables avec les fournisseurs (p.138)
	Sous-traitants		<ul style="list-style-type: none"> 5.4 Relations avec les sous-traitants intervenant sur des projets clients (p. 52-53) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.13 Relations avec les sous-traitants intervenant sur des projets clients (p. 213)
	Communités	Autour des sites de Schneider Electric	<ul style="list-style-type: none"> 5.5.2 Communautés vivant autour des sites de Schneider Electric (p. 54-55) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.14.5 Vigilance auprès des communautés vivant autour des sites de Schneider (p.152)
		Autour des sites de projet des clients	<ul style="list-style-type: none"> 5.5.5 Communautés vivant autour des sites des projets clients de Schneider Electric (p. 56-58) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.14.6 Vigilance à l'égard des communautés vivant autour des sites des projets client (p.152)
	Système d'alerte	Collaborateurs de Schneider Electric		<ul style="list-style-type: none"> 2.4 Système d'alerte (p. 14)
Parties prenantes externes				
Processus de suivi des mesures mises en oeuvre et évaluation de leur efficacité			<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Gouvernance globale (p. 10) 2.2 Comité Devoir de Vigilance (p. 11) 	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.11.3 Gouvernance (p.136)



Life Is On



Le plan de vigilance de Schneider Electric est un effort collectif **coordonné par l'équipe Citoyenneté et affaires institutionnelles**. Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, veuillez nous contacter.

Éthique et conformité : <https://www.se.com/ww/en/about-us/sustainability/responsibility-ethics/>

Développement durable : <https://www.se.com/ww/en/about-us/sustainability/>



Schneider Electric

35, rue Joseph Monier
92500 Rueil-Malmaison, France
Tél : +33 (0)1 41 29 70 00